



Rapport d'activité 2024

Engagée pour le handicap sensoriel depuis 1927



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	3
2. VOIR ENSEMBLE : une organisation au service de l'inclusion	4
2.1 Conseil d'administration : impulsion et décisions	4
2.2 Les groupes : assurer le lien social	4
2.3 Commissions et groupes de travail nationaux : la réflexion en amont de l'action	5
2.4 Les établissements et services : l'action au service des plus fragiles	8
2.5 La coordination nationale : piloter le réseau	9
3. VOIR ENSEMBLE : quatre défis pour l'inclusion	11
3.1 Défi 1 : être un acteur de l'inclusion tout au long de la vie	11
3.2 Défi 2 : être acteur du débat public	18
3.3 Défi 3 : faire vivre l'ouverture	21
3.4 Défi 4 : s'adapter aux enjeux de demain	25
4. CONCLUSION	34
5. ANNEXES	36
6. GLOSSAIRE	37
7. 2024 EN QUELQUES CHIFFRES	37
8. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	38
9. LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES	39
10. QUI FAIT QUOI AU SIÈGE ?	41
11. SERVICES RENDUS PAR LE SIÈGE AUX ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES	47
12. QUE PROPOSENT LES GROUPES DE VOIR ENSEMBLE	53
13. REPRÉSENTATIONS NATIONALES	55

1. INTRODUCTION

Dans un contexte particulièrement tendu sur le plan des ressources humaines, l'association en 2024 a poursuivi ses actions en direction de l'inclusion et a relevé efficacement les quatre défis du projet associatif, à savoir :

- **Défi n° 1** : être un acteur de l'inclusion tout au long de la vie, tant dans la scolarité, l'emploi, la vie citoyenne que dans l'appréhension du vieillissement,
- **Défi n° 2** : être acteur du débat public, (au sein de l'Église, à travers notre militance et nos actions de sensibilisation et de plaidoyer),
- **Défi n°3** : faire vivre l'ouverture, auprès du public au sens large, des partenaires actuels, possibles et futurs, dans l'hexagone et à l'international,
- **Défi n°4** : s'adapter aux enjeux de demain (le numérique, la dimension du développement durable, le développement par les activités, le bénévolat et les autres formes d'engagement...) et développer le rayonnement de l'association.

2. VOIR ENSEMBLE : une organisation au service de l'inclusion

Association reconnue d'utilité publique, VOIR ENSEMBLE est une organisation à multiples facettes, pilotée par un Conseil d'administration, composé en très grande majorité de membres déficients visuels.

2.1 Conseil d'administration : impulsion et décisions

Avec son rôle spécifique, garant des valeurs et décidant les grandes orientations pour l'association, **le Conseil d'administration** occupe une place à part et singulière parmi les bénévoles de VOIR ENSEMBLE.

En dehors des 4 conseils d'administration et des bureaux mensuels (depuis l'AG de juin 2023), ses membres, issus des groupes et tous très engagés, participent à de nombreuses instances et groupes de travail tout au long de l'année, avec une implication toujours intacte au service de l'association.

Depuis la crise sanitaire, le fonctionnement du Conseil s'est adapté en intégrant des réunions par visioconférences ou par téléphone. Ces modalités d'organisation, qui perdurent, permettent d'être plus efficace et de faire des économies en termes de déplacement. Un grand merci à eux pour leur investissement, simplicité et fidélité !

Le siège : mise en œuvre des décisions et fonctions support.

Plus étoffé depuis fin 2023 (14 salariés depuis le début d'année 2024), le siège est chargé de mettre en œuvre les décisions du Conseil dans tous les domaines : accompagnement du Mouvement, gestion des établissements, réalisation des documents de communication, actions de plaidoyer. Il a également pour mission de répondre à de multiples demandes administratives ou autres. Ses autres missions sont celles d'une fonction support dans tous les domaines, qu'il soit financier, juridique, social, notamment, et l'amènent à glisser d'une mission à l'autre et à gérer les imprévus. Les salariés du siège se mobilisent pour répondre rapidement aux demandes. Les noms des membres de l'équipe et l'ensemble des missions remplies figurent en annexe. L'organigramme a été repensé en raison du départ de 3 membres de l'équipe, et axé autour de pôles de compétences afin de répondre au mieux aux besoins. Louane Guillemard a été promue « Coordinatrice communication et vie associative. A noter les arrivées en 2024, de Tony Alexis en janvier, notre cadre comptable, courant février de notre Directrice des ressources humaines, Emmanuelle Zehnter, et fin octobre de notre nouvelle service civique, Céline Rebuffé. Sur 2025 deux nouveaux collègues nous ont rejoints : en février, aux fonctions d'«assistant gestion des biens immobiliers – patrimoine-assurance- travaux », Jonathan Bonvard, et en mars, Pauline Lebrun, dans l'équipe communication développement, notre chargée de mission vie associative et plaidoyer et la nouvelle interlocutrice privilégiée des groupes.

Le Mouvement : notre ADN associatif

Le Mouvement est à l'origine de nos bientôt 100 ans d'histoire. La vie associative est dans l'ADN de VOIR ENSEMBLE.

Sans l'engagement et la fidélité de nos 2000 adhérents non-voyants, malvoyants et voyants, notre histoire ne pourrait plus s'écrire et perdurer. Qu'ils soient toutes et tous sincèrement remerciés de faire ainsi vivre les valeurs de Voir Ensemble et de contribuer chaque jour dans leur région à faire avancer l'inclusion des personnes déficientes sensorielles.

2.2 Les groupes locaux, la représentation locale de l'association : assurer le lien social

Représentation locale de notre association, **les groupes locaux** vivent grâce à l'engagement et à l'investissement bénévole de ses adhérents malvoyants, non-voyants et voyants. Grâce à eux, Voir Ensemble est aujourd'hui présente dans une cinquantaine de départements métropolitains. Chaque groupe est organisé autour d'un responsable et d'un comité qui mettent en œuvre de façon collective les activités et actions de proximité.

Espace privilégié de lien social, où se vit concrètement la solidarité, le groupe permet à chacun de trouver écoute, accueil, accompagnement et activités diverses (sportives, culturelles ou de loisirs, visites et voyages, partage de moments conviviaux, formation à l'informatique, présentation de matériels facilitant la vie quotidienne des personnes ayant une déficience visuelle...).

Les groupes ont également un rôle fondamental de participation et de sensibilisation dans toutes les instances locales : MDPH, commission d'accessibilité, partenaires locaux. Au-delà du lien social, il s'agit là de contribuer à toute réflexion ou démarche visant à représenter les intérêts des personnes handicapées visuelles, d'apporter une expertise et de défendre les valeurs de l'association.

Un questionnaire national a été transmis à l'ensemble des groupes locaux, afin de recueillir des informations sur l'âge des adhérents, leurs moyens de déplacements, leurs activités... Une synthèse a par la suite été envoyée et a permis à chacun et chacune de mieux visualiser le mouvement associatif, ses activités, ses problématiques et ses enjeux.

Campagne de recherche de nouveaux adhérents

Au début de l'année 2024, Voir Ensemble a lancé une campagne de recherche de nouveaux adhérents. Grâce à une forte implication des groupes locaux, de nouveaux supports (affiches, flyers, livret adhérents) et une forte présence sur les réseaux sociaux, l'association a recruté de nouveaux membres. Un point sur cette campagne a été effectué lors de la Journée Intergroupes.

2.3 Commissions et groupes de travail nationaux : la réflexion en amont de l'action, faire rayonner Voir Ensemble

Les commissions nationales présentées ci-après sont animées bénévolement par nos adhérents. Elles agissent sur des sujets précis dans le respect des valeurs de notre association et contribuent à faire aussi avancer la cause du handicap sensoriel.

Elles sont chargées de mener des missions spécifiques pour VOIR ENSEMBLE, préparer le travail du Conseil d'administration dans différents domaines, réfléchir et orienter les décisions futures.

1. Commission des finances :

Représentant toutes les dimensions de l'association (Mouvement, établissements et services), elle suit l'ensemble des comptes, placements, investissements, budgets et bilans. Un budget global d'environ 30 millions d'euros, la complexité des procédures et des dossiers financiers, et les évolutions des politiques publiques en matière de financement, sont autant d'éléments qui rendent cette commission indispensable. Depuis sa création, elle se réunit par téléphone pour ne pas impacter les charges et permet à tous, même éloignés géographiquement d'y assister.

2. Commission nationale des sports, des loisirs et de la culture (CNSLC) :

Cette commission vise à développer et à promouvoir des activités accessibles, propose des voyages, des rencontres et de l'information ciblée à destination des adhérents.

Des séjours ont été organisés sur 2024. En mai 2024, la CNSLC a organisé son traditionnel séjour

randonnée. Les 20 participants ont pu découvrir une partie de l'Alsace. Au programme : randonnées pédestres au Mont Sainte Odile, visites du château du Haut Konigsbourg, repas dans une ferme auberge, dégustation de vins d'Alsace et de pains d'épices...

Fin avril, 11 adhérents ont rejoint un village de vacances à Vaison La Romaine qui accueille depuis plus de 20 ans le festival Georges Brassens. Ce fut l'occasion de découvrir de nouveaux talents dans une ambiance musicale exceptionnelle.

3. Commission de la solidarité internationale (CSI) :

Active sur le plan international, la CSI agit en faveur des pays francophones en voie de développement, en accompagnant des projets divers et micro-activités menés par des personnes déficientes visuelles, en soutenant des écoles par le financement d'enseignants spécialisés, en envoyant du matériel adapté.

Depuis 1990, VOIR ENSEMBLE est membre du CCFD-Terre solidaire au titre de ses actions de solidarité internationale.

En 2024, l'essentiel des appuis a été réparti entre une dizaine d'écoles ou structures éducatives au Cameroun, au Togo, à Madagascar et au Burkina Faso. Ces aides sont destinées au financement de la rémunération d'enseignants et d'éducateurs spécialisés, ou constituent une contribution au budget nourriture, aux frais de scolarisation et de transport des élèves.

Par ailleurs, à l'instar du projet de ferme agropastorale qu'elle avait soutenu en 2022 pour l'IFRAM de Sokodé au Togo, la CSI a consacré, en 2024, 4 000 euros au cofinancement d'un projet d'élevage avicole porté par le Centre Accueil Notre-Dame de la Paix de Dschang au Cameroun. Dans les deux cas, l'objectif est double : former les élèves déficients visuels et malvoyants à ces activités génératrices de revenus qu'ils pourront exercer dans leur communauté d'origine, et fournir aux structures formatrices des revenus et des sources de nourriture complémentaires.

Un autre volet important de l'action de la CSI reste la fourniture de matériel spécialisé, de papier, de livres et de revues en braille à une trentaine de structures partenaires.

À raison d'une douzaine de colis par semaine, Alain Bardet et son équipe poursuivent leurs envois d'un matériel très disparate, comprenant tablettes et poinçons, papier braille, cubes et cubarithmes, livres et revues en braille, cannes blanches et embouts, jeux adaptés, matériel de basse vision, machines Perkins et dactylo, ordinateurs portables équipés de NVDA, smartphones...

Un membre du comité de la CSI est reparti le 14 octobre pour une nouvelle mission à Madagascar jusqu'à la mi-avril. Il stimule et accompagne sur place des actions très diversifiées (fabrication de cannes blanches à partir de tuyaux d'aluminium, distribution de compléments alimentaires pour lutter contre la malnutrition et prévenir la cécité, appui aux activités sportives type cécifoot, showdown...).

Depuis l'instauration du prix unique du livre (entre format classique et format en braille), le fonctionnement du Cteb (Centre de transcription en braille) a évolué et un partenariat s'est noué avec notre CSI pour récupérer les livres en braille de seconde lecture et les envoyer aux centres des pays d'Afrique francophone et de Madagascar soutenus et accompagnés par la commission. Ainsi, l'équipe a géré un don massif de plus de 350 livres braille du CTEB de Toulouse, dont les destinataires ont rendu compte avec gratitude de l'importance qu'ils revêtent pour encourager la lecture chez de nombreux bénéficiaires (élèves, usagers de bibliothèques...).

À souligner également la récupération de deux embosseuses qui ont pu prendre leur envol vers le Gabon et le Togo où le personnel sur place dispose des compétences et des installations pour en faire bon usage.

Le bulletin Solidarité Magazine, diffusé gratuitement depuis 1993 sous divers supports, rend compte concrètement du développement des structures et des projets soutenus par la CSI.

4. Comité permanent pour l'animation du Mouvement (COPAM) : maintenir le contact

Composé de membres désignés par le conseil d'administration, l'objet du comité permanent pour l'animation du Mouvement (COPAM) est d'accompagner le Mouvement. Conscients des difficultés (denrée rare en termes de trésoriers, baisse du nombre d'adhérents, vieillissement, ralentissement du dynamisme...), le COPAM s'est organisé en grands secteurs.

Pour chaque grand secteur, des référents ont été désignés pour rencontrer les groupes, les épauler, les guider. Ils sont ainsi les premiers interlocuteurs pour toute demande d'aide, pour lancer une nouvelle activité, un rapprochement avec un autre groupe, bref, pour poursuivre la dynamique d'échanges et de développement initiée lors des rencontres intergroupes, et faire ainsi vivre le sentiment d'appartenance, ciment de VOIR ENSEMBLE.

Avec cette organisation, le COPAM assure la présence du national au plus près des préoccupations, il recueille attentes et questions, et contribue à accompagner le développement de l'association. Il est aussi l'un des acteurs de la militance de VOIR ENSEMBLE en France pour être présent dans le débat public.

5. Commission plaidoyer : être acteur du débat public

Le travail de cette commission permet depuis 2018 la prise de parole officielle de l'association, contribuant en cela à la médiatisation de notre cause et à faire de VOIR ENSEMBLE un acteur clé du débat public.

6. La Pastorale et l'Hospitalité : les garants de nos racines chrétiennes, donner du sens

La Pastorale est l'instance qui rappelle le fondement chrétien de l'association et le regard d'Église qu'elle doit avoir dans toutes les actions à mener ou promouvoir.

Le Conseil pastoral, sous l'autorité du Conseil d'administration et de l'Aumônier national, le Père Hervé Rollin, est formé de membres de notre Mouvement.

L'Hospitalité assure l'accompagnement des personnes les plus fragiles lors des pèlerinages organisés par l'association.

L'Hospitalité propose « Menthe à l'eau », un service dédié aux enfants présents avec leurs parents lors du pèlerinage de Lourdes.

Le conseil pastoral et son bureau se sont réunis à plusieurs reprises sous la présidence de notre aumônier national, le père Hervé Rollin.

La préparation du pèlerinage prend une place importante dans les travaux de la pastorale. LOURDES reste au fil des années un temps privilégié de partage, un temps fort proposé au niveau national, une occasion de redonner du sens et de renforcer le sentiment d'appartenance.

La Pastorale s'est donnée des missions prioritaires et notamment inviter les groupes à organiser des rencontres dans les paroisses voisines pour faire connaître l'association et inviter les paroissiens à aider.

Un autre projet sur un plus long terme, tenant à cœur au Conseil Pastoral, est d'envoyer et d'aider financièrement des laïcs à des formations leur permettant d'être « aumônier d'un groupe ».

Le Conseil pastoral a continué à proposer chaque semaine une méditation aux adhérents, méditation prenant la forme d'un texte envoyé par mail et très apprécié. Des aumôniers, des diacres et des laïcs de l'association ont contribué à cette initiative. Une réunion des aumôniers a permis à chacun de mieux connaître l'association et de réfléchir aux axes et actions pour mieux accompagner le Mouvement dans sa dimension spirituelle.

Associée à la Pastorale, l'Hospitalité Notre-Dame de la Lumière, sous la houlette de Marie-Pierre

SALINAS permet aux personnes les plus fragiles de vivre le pèlerinage de Lourdes de façon pleine et entière.

L'Hospitalité a accompagné une vingtaine de personnes à mobilité réduite et déficientes visuelles lors du pèlerinage. Un après-midi de découverte du handicap visuel a été organisé et animé en grande partie par l'hospitalité également.

7. Commission patrimoine

Créée en 2021, cette commission, composée d'administrateurs, a pour objectif de gérer et d'anticiper les travaux nécessaires sur le patrimoine de l'association.

Dotée de bâtiments anciens, souvent issus de legs, VOIR ENSEMBLE doit veiller à l'entretien, à la sécurité et à la conformité des lieux où sont accueillies les personnes qui lui sont confiées. De nombreux travaux sont nécessaires et il s'agit d'avoir une vision complète du patrimoine pour procéder dans l'avenir à des choix de réparation ou de vente, pour maintenir un accueil de qualité, adapté aux besoins. C'est à ce dessein, que le siège a recruté début 2025 un assistant « gestion des biens immobiliers », afin de créer une base de données complète

8. Comité permanent pour les établissements et services (COPES)

Composé d'administrateurs, le COPES suit toutes les questions concernant les établissements et services. Il fonctionne en lien permanent avec les directeurs régionaux et donne des avis sur tout sujet d'actualité pour la partie gestionnaire. Les actions et les dossiers traités sont nombreux et demandent une grande disponibilité à ses membres. Les enjeux financiers sont d'importance, des décisions stratégiques en termes d'accompagnement sont actées.

9. Commission communication

Cette commission sert à penser la stratégie nationale de communication, interne et externe, afin de se faire, encore plus, connaître et reconnaître, de développement de la visibilité et la valorisation des réalisations internes (Prix Avenir, film, bande dessinée...) avec les administrateurs.

Développer une marque employeur est aussi un objectif, dans le cadre des difficultés de notre secteur à recruter et à fidéliser nos équipes.

Et

Maria Doyle, une ambassadrice pour Voir Ensemble : une première pour l'Association

Nous avons l'honneur d'avoir notre Ambassadrice Maria Doyle-Cuche qui nous a rejoint au début de l'année 2023. Elle représente VOIR ENSEMBLE et rayonne de par sa notoriété et de par sa propre histoire. Sa place dans la communication nationale est pleine et entière.

Quelques mots pour mieux connaître Maria :

Née à Dublin dans le milieu des années 1960, cela fait trente ans que Maria Doyle vit en France. Mariée, elle est la maman de sept enfants, tous grands maintenant.

Devenue aveugle à neuf ans, elle n'a pas bénéficié dans ses jeunes années de l'accompagnement dispensé aujourd'hui. Chanteuse lyrique de renommée internationale, elle a accepté de devenir l'ambassadrice de Voir Ensemble et de porter haut et fort les messages et les actions de notre association avec son leitmotiv : « notre handicap ne nous résume pas ! »

Maria a accompagné le pèlerinage de Lourdes, et ainsi rencontré des membres de notre Mouvement.

De même, le 17 juin 2023, Maria Doyle a donné un récital dans la ville natale de Louis Braille, Coupvray (Seine-et-Marne) dans le cadre de la dernière étape du circuit musical Louis Braille.

2.4 LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES : l'action au service des plus fragiles

La gestion des établissements et services occupe une grande place dans les préoccupations du Conseil d'administration et, de manière plus générale, du national. Il est vrai que les réponses professionnelles s'élargissent au fil des années. Accompagnant tous types de publics (enfants, adultes, personnes âgées, personnes vivant en milieu de vie dit ordinaire ou ayant besoin d'une prise en charge plus institutionnalisée), nos établissements et services concernent aussi, parfois, les personnes ayant un handicap auditif et n'excluent évidemment pas les personnes avec handicaps associés. Avec l'expérience acquise, notre association peut se prévaloir d'une réelle expertise et d'une compétence large pour tout ce qui touche aux méthodes, aux savoir-faire nécessaires à l'accompagnement des personnes qui lui sont adressées.

2024 a été marquée par la dénonciation des accords sur l'aménagement du temps de travail et la mise en œuvre du dialogue de négociation avec les élus du personnel et les délégués syndicales.

Cette année encore, les professionnels ont travaillé pour assurer la continuité de l'accompagnement des enfants, des adultes et des aînés suivis par nos établissements et services, et ce, malgré une véritable crise des métiers du médicosocial entraînant des difficultés de remplacement et de recrutement.

Les projets structurants des Pôles et de l'Association se sont poursuivis, permettant de développer de nouvelles réponses aux besoins des personnes handicapées, la poursuite et la finalisation des chantiers de reconstruction.

2.5 La coordination nationale : piloter le réseau

Indispensable pour une association gestionnaire de plus d'une trentaine d'établissements, services et dispositifs médico-sociaux, la coordination nationale s'appuie sur le projet associatif et les orientations stratégiques de VOIR ENSEMBLE. Elle veille à donner du sens à la participation des usagers et rappelle les enjeux de l'inclusion sociale. Elle alerte les directeurs sur l'évolution des contraintes externes et les épaula avec le souci de mutualiser les réponses. Cette année, la coordination nationale s'est notamment incarnée par :

1. Les réunions de direction

Réalisées chaque mois en visioconférence, et une fois par trimestre en présentiel, les réunions de direction permettent de partager l'appropriation des consignes, d'adopter un discours et des pratiques communes ou proches sur la gestion des divers aspects liés à la vie des établissements et aux nouvelles exigences de l'État, de se nourrir d'échanges partagés : continuité d'activité, dialogue continu avec les représentants du personnel, démarches administratives, crise des métiers de l'humain en lien avec la revalorisation décalée et inéquitable des salaires du secteur médico-social, mise en place du dossier de l'utilisateur informatisé, négociation pour les évaluations externes et appropriation des nouvelles modalités... Un séminaire a été organisé fin septembre 2024, avec un temps partagé de team building et un temps de formation sur la gestion de la communication de crise et de travail consacré à l'attractivité de nos métiers.

2. Le comité permanent pour les établissements et services (COPES)

Le COPES est tenu informé de l'actualité des établissements et plus généralement des activités associatives, en lien permanent avec les directeurs régionaux. Certains de ses membres ont assisté aux réunions des directeurs et plusieurs réunions téléphoniques ont été organisées en associant les directeurs concernés.

En raison de l'importance des dossiers traités et de sa position d'interface entre les directions des établissements et services et nos organes de décision (bureau et Conseil d'administration), le

COPES est une des concrétisations des choix de VOIR ENSEMBLE en matière de gouvernance : associer administrateurs et directeurs aux prises de décision.

3. Le pilotage administratif et financier

En lien avec la directrice administrative et financière, des reportings réguliers permettent une meilleure visibilité sur les situations des établissements et services et facilitent les analyses de la commission des finances. L'accompagnement des directeurs et de leurs équipes, en particulier dans les domaines commerciaux qui engagent les finances propres de l'association, s'est poursuivi. La mise en place des CPOM (contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens), ainsi que les différents projets de développement ou de reconstruction rendent indispensable cette mission ressource du siège.

4. Le pilotage des ressources humaines

Rendu nécessaire par le nombre d'établissements et de services, leur diversité, le nombre de salariés (496 salariés au 31 décembre 2024 ; 449,67 Équivalents Temps Plein) un pilotage national est indispensable pour les ressources humaines.

L'année 2024 a été ponctuée mensuellement, à partir du mois de mai, de réunions avec les élus du personnel dans le cadre de la négociation sur l'aménagement du temps de travail, en lien avec Nexem et en vue de la signature d'un accord national, après dénonciation des accords locaux.

2024 a vu le Ségur s'appliquer à tous les professionnels ce qui a permis de lever certaines tensions sociales, mais leur non-financement alors même qu'il s'agit d'une dépense opposable sur certaines régions, la non-revalorisation de la plupart des enveloppes budgétaires dans un contexte très inflationniste, a plongé certains établissements dans une situation financière périlleuse et de facto à terme, si une telle politique budgétaire perdurait, cela pèserait sur l'assise financière associative.

Si l'association peut se féliciter d'avoir des équipes toujours engagées, il n'en demeure pas moins une réelle difficulté de recrutement induite par une prise en compte encore trop faible de la spécificité de notre accompagnement.

3. VOIR ENSEMBLE : QUATRE DÉFIS POUR L'INCLUSION

Il s'agit ici de mettre en évidence certaines actions qui, au-delà du quotidien du Mouvement ou des établissements et services, prouvent la mobilisation des professionnels et des bénévoles pour imaginer des solutions répondant aux besoins et facilitant l'inclusion.

3.1 Défi 1 : être un acteur de l'inclusion tout au long de la vie

VOIR ENSEMBLE a pour objet non seulement d'être un vecteur de lien social, mais aussi d'offrir des solutions d'accompagnement adaptées aux situations vécues par les personnes handicapées sensorielles.

L'association a fait le choix de mettre en avant l'importance de l'apprentissage des outils d'autonomie (braille, techniques de compensation...) aussi bien pour les jeunes, pour leur offrir toutes les chances sur le marché de l'emploi et l'autonomie dans leur vie quotidienne, que pour les adultes, tout au long de leur vie notamment professionnelle, en les accompagnant dans leurs besoins d'aménagement de poste.

Aujourd'hui, il s'agit de passer de la seule gestion sociale – grâce à des politiques de solidarité et d'accompagnement, qui ne doivent pas être délégitimées ni abandonnées – à la prise en compte de l'impératif de l'autonomie, de l'accès aux droits, du vivre ensemble et de la production de lien social et du pouvoir d'agir de chacun.

Voir Ensemble toujours engagée dans la promotion du braille :

L'association poursuit son soutien à l'inscription de l'apprentissage et de l'usage du braille au patrimoine mondial de l'Unesco. La demande se fait conjointement avec l'Allemagne dans un premier temps, dans l'attente d'être rejoints par d'autres pays : l'objectif étant bien de montrer l'étendue de la communauté d'utilisateurs du braille et, de fait, son côté universel. Voir Ensemble mobilise ses troupes pour remplir le formulaire en ligne et pour apporter des témoignages de son réseau (groupes, commissions, professionnels) et enrichir ainsi le dossier de demande, qui passe par le ministère de la Culture.

Une administratrice et plusieurs salariées de Voir Ensemble (du siège et des services de transcription-adaptation) ont assisté à la grande journée de mobilisation, le 27 novembre, à la BnF (Bibliothèque nationale de France) autour de l'édition adaptée. Les principaux acteurs du secteur étaient présents (associations, éditeurs classiques et adaptés, professionnels de la transcription, représentants de la BnF sur le secteur de l'adaptation, Inja).

Au menu : les nouveaux outils développés dans le cadre d'un travail collégial de ces acteurs pour proposer un accès plus large et mieux organisé aux différentes collections (romans, manuels scolaires, BD, revues).

Un travail qui doit encore s'approfondir car, pour le moment, l'évolution porte principalement sur le volet numérique avant de s'étendre prochainement aux autres formats.

Du côté des groupes :

L'inclusion est essentielle dans le domaine du handicap pour prendre en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées et veiller à ce qu'elles participent pleinement à la vie en société. À Voir Ensemble, cette valeur est centrale et les groupes locaux y contribuent concrètement à travers leurs actions.

Le groupe de la Vendée s'est mobilisé pour offrir un livre audio à Suzanne, une résidente déficiente visuelle d'une maison de retraite, où la responsable du groupe est bénévole. En effet, Suzanne n'y avait plus accès depuis que le département a mis fin au service de prêt de livres audio.

Le groupe du Lot a quant à lui mis en place un projet intitulé "Une meilleure accessibilité pour les malvoyants". Ce projet leur a permis de tester les dispositifs d'accessibilité proposés dans les musées de la ville Figeac. Grâce à leur intervention, des ajustements concrets ont pu être réalisés,

notamment au musée de l'Écriture de la ville.

L'inclusion, c'est aussi permettre à chacun d'apprendre à utiliser les outils numériques selon ses besoins. Le groupe de Cambrai-Maubeuge s'est associé à l'UNADEV pour organiser, pendant plusieurs mois, un atelier numérique.

1 Maintenir une place centrale dans l'inclusion scolaire

Riche d'une longue expérience, l'association VOIR ENSEMBLE continue de faire preuve de capacités d'adaptation pour répondre aux attentes des familles d'enfants déficients visuels. Une inclusion scolaire réussie demande un accompagnement dès le plus jeune âge par des services spécialisés regroupant des professionnels formés aux techniques de compensation du handicap : l'apprentissage du braille, l'utilisation d'outils de traçage et la maîtrise d'un ordinateur adapté ne peuvent pas se réaliser avec les méthodes proposées à tous.

VOIR ENSEMBLE affirme la nécessaire complémentarité des établissements spécialisés, des équipes de soutien à l'inclusion scolaire et du Mouvement, en lien avec le milieu ordinaire. Elle veut maintenir une place centrale des jeunes déficients visuels dans l'inclusion scolaire tout en étant vigilante à la prise en compte de leur situation de handicap sensoriel.

Le travail se poursuit dans les pôles pour proposer des dispositifs de scolarisation adaptés aux publics enfants et jeunes.

L'IJA des Charmettes a noué sur l'année scolaire 2024-2025 un partenariat avec le collège de Jaligny (Allier) autour d'actions d'échanges sur un projet culturel.

Le pôle des services REMORA d'Ile de France a mené, de son côté, des actions de sensibilisation dans des classes de 6^{ème} et de 4^{ème} dans deux collèges.

En Bretagne, à Lamballe, deux unités d'enseignement (UE), une dans un collège, l'autre dans un lycée, ont permis à des jeunes d'être bien intégrés dans la vie de ces établissements, y compris au lycée sur le versant internat (6 internes).

Un projet est en cours avec un lycée horticole de Saint Ilan pour y développer des immersions.

Le SERDAA, dans les Pays de Loire, constitué d'une douzaine de professionnels, dont une transcriptrice, continue au quotidien l'accompagnement scolaire de jeunes dont plusieurs, grâce à ce soutien, sont brailleuses.

2 Soutenir l'emploi des personnes handicapées visuelles

Avec un taux de chômage estimé à 50 %, l'inclusion professionnelle des personnes déficiente visuelle constitue un véritable défi. Les politiques publiques prônent l'inclusion des personnes handicapées dans le milieu ordinaire de travail. Cette inclusion n'est toutefois pas toujours possible et des structures passerelles telles que les ESAT (établissements ou services d'aide par le travail) et les EA (entreprises adaptées) restent nécessaires.

L'inclusion professionnelle passe par l'adaptation de l'environnement professionnel : formations, accessibilité des logiciels métier, matériels et moyens de compensation, présence de référents sensibilisés au handicap visuel, ouverture à de nouveaux métiers, accessibles et porteurs en phase avec le marché du travail.

VOIR ENSEMBLE considère que le handicap est une richesse pour l'entreprise. Elle a fait le choix de gérer différentes structures – ESAT, EA, SAE et SIADV (services d'appui à l'emploi) –, pour proposer des solutions aux personnes handicapées sensorielles et, si demande de leur part, favoriser leur inclusion dans le milieu ordinaire, en prenant en compte les difficultés et le rythme de chacune et chacun.

VOIR ENSEMBLE co-organisateur du salon emploiDV :

En mars 2024, l'Institut national des jeunes aveugles-Louis Braille a accueilli en ses murs EmploiDV pour sa deuxième année.

Notre pôle Gironde avec son ESAT du PUCH et notre pôle Hauts-de-France avec son service d'appui à l'emploi et son ESAT Renaissance, notamment, étaient parmi les nombreux exposants,

témoignage concret que Voir Ensemble agit pour l'emploi des personnes déficientes sensorielles.

À travers ses établissements et services, l'association développe, en fonction des besoins et des situations, l'apprentissage et l'adaptation des outils d'autonomie et de compensation du handicap pour les personnes déficientes sensorielles.

En 2024, les équipes de VOIR ENSEMBLE comptent 61 salariés en situation de handicap, soit 13% de l'effectif de l'association, un chiffre bien au-delà des obligations légales, concrétisant ainsi l'objet de l'association.

Dans nos établissements et services :

En Bretagne, depuis 2023, une convention est déclinée avec un ESAT local pour favoriser l'évolution du parcours vers le milieu dit ordinaire.

Les deux services SIADV de Bretagne et Normandie et le Service d'aide à l'emploi des Hauts-de-France œuvrent en faveur de l'insertion du public en situation de handicap tant au niveau professionnel qu'au niveau de la participation à la vie de la cité, avec une offre de service, proposée par une équipe pluridisciplinaire d'experts du handicap, de ses conséquences et de ses techniques de compensation, en matière de :

- Ergonomie
- Accessibilité
- Sensibilisation-formation
- Appui spécifique

Les équipes de Voir Ensemble interviennent directement auprès des employeurs afin de permettre aux personnes déficientes visuelles en poste de conserver leur emploi en aménageant leur poste. Le SAE s'inscrit dans le Dispositif Emploi Accompagné.

Une réponse a été apportée par nos services à l'appel d'offres « Appuis spécifiques » dans le Bas Rhin fin 2024, et le marché obtenu en janvier 2025.

L'activité et l'objet de l'entreprise adaptée permettent également de maintenir dans l'emploi des personnes déficientes visuelles mais aussi de soutenir des reconversions professionnelles.

L'EA La Ferme de la Villeneuve emploie 7,30 ETP (Equivalents Temps Plein) de personnes en situation de handicap pour 2,5 ETP de salariés n'ayant pas de RQTH, soit 34% de personnes sans RQTH pour 76% de personne avec RQTH.

La partie projet durant l'année 2024 a été conséquente en termes de recherches et de réflexion, enrichie par le diagnostic et les propositions d'orientation d'activité, via un formateur-conseiller indépendant du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA).

Les orientations stratégiques validées ont été les suivantes :

- Développement de l'atelier légumes sous abris
- Et la création d'un atelier meunerie,

Permettant une meilleure projection de stabilité financière et un développement de la palette des compétences des salariés.

Nos deux ESAT (dans les Hauts-de-France et en Gironde) permettent à certaines personnes de prendre ou reprendre contact avec le milieu du travail : rythme, production, relation professionnelle, valorisation par le travail. Mais, ils sont également un tremplin pour trouver un poste dans le milieu ordinaire pour ceux qui le souhaitent grâce à une montée en compétences et à l'acquisition de savoir-faire. Le décret, paru en décembre 2022, concernant la transformation des ESAT légitime encore plus ces actions, autour de trois objectifs opérationnels déclinés au quotidien par nos deux ESAT :

- Renforcer les droits et le pouvoir d'agir des travailleurs en ESAT ;
- Favoriser une dynamique de parcours pour les travailleurs, à l'intérieur de l'ESAT, mais également de l'ESAT vers le milieu ordinaire pour ceux dont c'est le projet ;

- Accompagner le développement de l'activité des ESAT pour favoriser la montée en compétence et l'employabilité des travailleurs avec notamment la création d'un Fonds d'accompagnement de la transformation des ESAT (FATESAT)

Des avancées nationales ont eu lieu, dans une logique d'aligner les droits des travailleurs d'Esat avec ceux des salariés, dans le cadre du décret de décembre 2022. Depuis le 1^{er} juillet 2024, les travailleurs en Esat ont acquis des droits fondamentaux et bénéficient, entre autres, d'une prise en charge par leur Esat :

- d'une partie des **frais de transport** pour les déplacements entre leur domicile et leur lieu de travail ;
- d'une **complémentaire santé** collective obligatoire avec une prise en charge de la cotisation par l'Esat a minima de 50 %,

En Gironde, un poste de Chargé d'insertion professionnelle a été créé (tout comme à l'ESAT Renaissance depuis 2022), à enveloppe constante, ce qui permettra notamment de favoriser les stages dans le milieu ordinaire et les mises à disposition pour les travailleurs qui souhaitent en bénéficier.

A l'ESAT Renaissance à Loos un nouveau projet s'est mis en place en 2024 : être point relais « Pick up ». Ces services étant habituellement proposés par le milieu ordinaire, cette nouvelle activité est donc facilement transposable et est un vrai vecteur d'inclusion.

Un travailleur en restauration est accompagné actuellement afin d'intégrer la formation CAP agent polyvalent de restauration.

Courant 2024, une dynamique régionale a été lancée pour répondre à un appel à manifestation d'intérêt pour la création d'un « Dispositif régional d'appui ressource et d'expertise en déficience sensorielle » regroupant l'ensemble des acteurs de la déficience visuelle et auditive des Hauts de France.

En Île-de-France, les 3 services Remora travaillent en partenariat avec une entreprise engagée dans l'intégration des déficients visuels, aveugles ou malvoyants, au quotidien, dans la vie scolaire et professionnelle.

Un des services a participé au Duo DAY.

Le pôle Centre-Auvergne-Bourgogne prépare les jeunes scolarisés ou en formation à construire leur projet professionnel : recherche de stage en milieu ordinaire, en partenariat avec les services de l'Allier et de la Nièvre.

Également, une des missions des PCPE (pôle de compétences et de prestations externalisées) des services de la Nièvre et de la Saône-et-Loire est de trouver des relais afin de maintenir au maximum la vie professionnelle.

Enfin, la pairaidance et l'autodétermination sont des axes de développement de plus en plus mobilisés au sein des pôles : notamment intervention de personnes accompagnées précédemment par les services d'Île-de-France auprès des nouveaux arrivants (Rémora 77 fait partie d'un collectif au sein de la MDPH qui travaille depuis plusieurs années sur ce sujet, avec une organisation conjointe d'activités entre le groupe et le service ; participation au dispositif EPoP (relatif au pouvoir d'agir et à la participation des personnes avec un handicap) dans les Hauts-de-France, porté par le CREAL (centre régional d'études, d'actions et d'informations).

3 Favoriser le lien social et l'autonomie

Dans une société où tout s'individualise et se dématérialise, VOIR ENSEMBLE se positionne depuis sa création comme un vecteur de lien social à travers ses groupes, répartis sur tout le territoire, qui proposent des lieux d'échange et de réflexion, des activités sportives et culturelles, un soutien par les pairs, du lien social pour les plus vulnérables et les plus isolés ; ses commissions œuvrent en France et à l'international pour apporter une aide sous différentes formes ; ses établissements et services offrent un accompagnement vers l'autonomie.

Un bel exemple : la Comédie Française

L'association collabore avec la Comédie Française, afin que celle-ci puisse proposer des programmes adaptés en grands caractères. Le travail, débuté en 2024, est en cours de réalisation et sera terminé en 2025. Ce projet est un pas en avant vers un secteur culturel plus accessible.

Nos groupes et leurs actions

Les groupes locaux jouent un rôle important dans la création de liens et la lutte contre l'isolement. Les activités sont essentielles au développement du groupe et permettent d'entretenir les relations entre les adhérents. Tous nos groupes proposent des activités régulières, qu'il s'agisse de visites culturelles, de sport, d'événements, de restaurants, de café rencontre...

• Culture et loisirs

Le groupe de Cambrai a eu l'occasion de visiter le château d'Esquelbecq, situé dans l'un des villages préférés des Français, avant de découvrir la ville de Bergues, lieu emblématique du tournage du film *Bienvenue chez les Ch'tis*.

Dans le Doubs, les adhérents ont assisté au spectacle *Les gros patinent*, proposé en audiodescription. L'expérience a été enrichie par une visite tactile de la scène et des costumes, ainsi que d'une rencontre privilégiée avec l'équipe artistique. Une immersion sensorielle enrichissante pour le groupe.

En Île de France, certains adhérents ont eu l'occasion d'assister à une visite guidée de l'Assemblée nationale.

Le groupe de Seine et Marne a organisé une exposition temporaire sur une semaine en février, comprenant l'exposition et la vente d'œuvres originales, une tombola, des jeux adaptés, des sensibilisations, des animations musicales et la lecture de contes en langue des signes française.

De son côté le groupe de la Côte-d'Or a partagé un moment convivial avec des étudiants en BTS du lycée viticole de Beaune, autour d'une dégustation de vin à l'aveugle. Organisé par les élèves, cet atelier ludique a donné lieu à un jeu où les participants devaient deviner le vin qu'ils dégustaient. Ce fut une belle expérience de partage.

• Voyage

En complément des séjours proposés par la CNSLC, certains groupes organisent également des voyages avec leurs adhérents pour découvrir les richesses des paysages français et mieux connaître les traditions régionales.

18 membres du groupe d'Angers sont partis en Vendée pendant 3 jours en avril dans le village de Saint-Jean-de-Monts. Ce fut l'occasion de découvrir des villages typiques vendéens, de passer une journée sur la célèbre île de Noirmoutier, visiter une ostréiculture...

• Activités sportives

De nombreux groupes locaux organisent des activités sportives, comme de la randonnée, de la sophrologie, de la gymnastique, du canoë ou encore du tandem. Certains d'entre eux ont bénéficié de l'accompagnement de partenaires pérennes ou ponctuels sur des activités sportives, comme la Fédération Sportive et Culturelle de France ou la Fédération Handisport.

Le showdown continue d'être pratiqué au sein de l'association, en loisir et en compétition. Les référents showdown se retrouvent au moins une fois par an pour échanger.

En mai 2024, le championnat de France de showdown s'est déroulé à Poitiers. Denis Calonne, adhérent de Voir Ensemble, s'est classé troisième au championnat. L'an passé il avait obtenu la médaille d'argent.

Depuis début 2024, le groupe de Dijon a mis en place une activité showdown pour ses adhérents, en partenariat avec le club de tennis de table de Dijon.

Plusieurs groupes de l'association pratiquent le showdown.

Nos établissements et services :

Viser l'inclusion ?

C'est permettre à tout un chacun de pouvoir choisir son projet de vie et son lieu de résidence. D'être pleinement citoyen.

Dans cet objectif, plusieurs de nos établissements et services se sont lancés dans des projets d'habitat inclusif, permettant à ceux qui le souhaitent d'intégrer un logement indépendant de l'établissement, mais dans un cadre sécurisé par l'accompagnement de professionnels spécialisés.

Mis à part l'Île-de-France, en raison de son mode d'intervention en services, les cinq autres pôles ont développé diverses formules d'habitat inclusif en lien avec la réalité de leur territoire :

- le dispositif Vivre dans la Cité dans les Pays de la Loire, en lien avec le foyer des Amarres et la plateforme Ancr'âge et un nouveau développement possible sur le Pèlerin par le biais d'une réponse à un nouvel appel à manifestation d'intérêt en septembre 2023 et qui verra le jour en 2026 ;
- dans les Hauts-de-France, a été obtenu un budget supplémentaire accordé par le Conseil départemental, pour 8 places en accompagnement renforcé pour des personnes en situations spécifiques et souhaitant prendre leur indépendance en logement autonome. Ces logements diffus seraient de type transitoire pour des situations telles que : prise d'indépendance pour une personne déficiente visuelle qui quitte le logement familial, séparation... Mais également pour permettre à des personnes malvoyantes ou non voyantes qui souhaitent intégrer l'ESAT mais qui habitent trop loin de réaliser la période d'essai avant de déménager de façon définitive à proximité de l'ESAT. La recherche de ces logements est en cours.
- en Gironde, le dispositif IN CITÉ est passé de 3 personnes accompagnées dans la cité à 29 personnes en 4 mois et la transformation de l'unité d'hébergement en unité de préparation à la vie en autonomie est en train de s'opérer ; travail mené autour de l'unité d'hébergement et les maisons partagées (des appartements tremplins au cœur de la ville) qui a débouché sur la réfection de l'échoppe Marceau (quatre appartements individuels) et lancement du dispositif d'aide à la vie partagée dans l'échoppe Tillet ;
- poursuite de l'utilisation de l'appartement d'expérimentation à l'autonomie à Lamballe.

Pour parvenir à prendre son envol, il faut cocher des prérequis parmi lesquels l'autonomie, que ce soit dans les déplacements, les activités de la vie quotidienne ou dans sa capacité à mener une vie sociale riche. Se déplacer, apprendre le braille, tenir son budget, cuisiner, s'occuper de son linge, faire son ménage... sont la base de l'autonomie. Les professionnels de nos six pôles, experts dans ce domaine, sont mobilisés pour permettre aux personnes qu'elles accompagnent de faire leurs choix de vie en tenant compte de leurs désirs et de leurs possibilités et d'appliquer la théorie de l'autodétermination à une pratique réelle.

Des ateliers loisirs, détente, des sorties sportives ou culturelles viennent compléter ce travail : accompagnement aux Jeux paralympiques pour suivre des épreuves (Canoe, cecifoot, goalball...), participation au Festival Clin d'œil à Reims, partenariat avec le service ressources humaines, accessibilité d'un grand parc à thèmes de région parisienne, ateliers bien-être, cuisine, sports (dont le tandem avec des partenaires associatifs), voyages (grâce au partenariat avec l'ANCV)....

L'aide au départ en vacances, un partenariat de longue date avec l'ANCV :

Depuis 2006, VOIR ENSEMBLE et l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) sont partenaires pour soutenir l'accès aux vacances.

Ensemble, ils contribuent au départ en vacances de déficients sensoriels (cécité et surdité), avec ou sans handicaps associés, jeunes ou moins jeunes, leur éventuel accompagnant, lors de séjours collectifs ou individuels.

Ce partenariat permet de réduire les coûts à la charge des vacanciers et ainsi de permettre un séjour impossible sans cette aide logistique et financière.

En 2024, des adhérents de VOIR ENSEMBLE, des résidents de nos établissements et services de VOIR ENSEMBLE, mais également d'autres associations partenaires (Maison des aveugles, APAJH, AVH....), ont pu bénéficier de ce partenariat, puisque VOIR ENSEMBLE est la seule référence de l'ANCV dans le secteur de la déficience visuelle.

Voir Ensemble bénéficie aussi de l'offre BSV (Bourse solidarités vacances) qui s'adresse aux salariés de nos structures, sous conditions de ressources et sous contrat au moment du séjour ainsi qu'au programme Seniors en vacances, qui a pour objectif de contribuer aux politiques de prévention et de lutte contre la dépendance des personnes âgées.

Notre association est ici parfaitement dans son rôle d'attention aux moins favorisés

4 Accompagner le vieillissement de la société

Le vieillissement des personnes déficientes sensorielles est une préoccupation majeure de l'association. C'est une réalité démographique à laquelle VOIR ENSEMBLE est directement confrontée. Dans ses groupes, la moyenne d'âge est élevée. Côté établissements, le vieillissement des résidents est également à prendre en compte pour adapter les modalités de leur accompagnement.

Notre projet s'inscrit dans le souhait de veiller au respect de la dignité des personnes handicapées vieillissantes et plus largement des personnes en situation de handicap sensoriel, en perte d'autonomie. L'enjeu est d'envisager le vieillissement comme une période de la vie d'une personne avec sa richesse d'expériences de vie et ses choix, en valorisant les particularités de l'accompagnement liées aux personnes déficientes sensorielles : être avant tout une personne et pas seulement une personne handicapée vieillissante. Il s'agit aujourd'hui d'anticiper les attentes des personnes accompagnées et les nouvelles conséquences dues au vieillissement. La personne vieillissante est une personne nécessitant un accueil et un accompagnement de plus en plus conséquent en fonction de la diminution de ses capacités. La vie est, en outre, une succession de ruptures que chacun affronte plus ou moins bien avec l'avancée en âge et ses difficultés, voire ses déficiences.

Pour toutes ces raisons, il est indispensable de sortir de la sectorisation des réponses, mais au contraire, de créer du lien entre les différents acteurs pour qu'ils apportent une réponse cohérente, homogène et durable.

L'association prend en compte le vieillissement des usagers et résidents de nos structures en lien avec la réalité de chaque territoire : dans les Hauts-de-France, près de 45 % des personnes accompagnées par le SAVS 59 ont plus de 60 ans. Le SAVS a obtenu depuis 2020 une extension de 2 places spécifiques pour accompagner les personnes déficientes visuelles vieillissantes (dans les faits, 6 personnes sont réellement suivies).

Les SAVS 59 et 62 interviennent régulièrement dans les EHPAD en vue de faciliter l'intégration future d'un déficient visuel dans sa prise de repères, ou bien lorsque la vue d'un résident se dégrade.

Des sensibilisations auprès des équipes peuvent être aussi organisées.

Sur le pôle Centre Auvergne Bourgogne, la première pierre du nouvel EHPAD de St Satur a été posée en juillet 2023, il permettra aux résidents de bénéficier d'une meilleure accessibilité en fauteuil roulant et de profiter de salles d'eau modernisées et individuelles. La sortie définitive de terre est prévue à l'été 2025.

Un partenariat avec la maison de retraite de Frossay pour l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes dans le pôle Pays de la Loire a émergé ; toujours dans les Pays de Loire, une dynamique de compagnonnage est engagée depuis 2 ans au sein des équipes, avec l'objectif de répondre aux besoins spécifiques des résidents ; en Gironde, transformation de quatorze places d'hébergement en places de foyer de vie pour un accueil de personnes

handicapées vieillissantes, en attente d'agrément.

Des partenariats sont noués avec les acteurs de la gériatrie (interventions dans les EHPAD du secteur), formation de nos professionnels à l'accompagnement du vieillissement, intervention de nos équipes dans les structures de personnes handicapées vieillissantes pour former/sensibiliser aux réalités de la déficience visuelle, intervention au domicile de personnes handicapées vieillissantes pour travailler sur leur autonomie et leur permettre de rester le plus longtemps possible à leur domicile ou sur le retour à domicile, après une hospitalisation.

La question de l'accompagnement également de nos professionnels à des pratiques plus lourdes, tant physiquement qu'émotionnellement, voire à l'accompagnement des fins de vie, sont autant de points de vigilance et d'actions à mener à leurs côtés (formations, adaptation du matériel de travail, groupes de parole et échanges entre pairs...). Ainsi, en Bretagne, une infirmière va être formée en pratique avancée et interviendra au quotidien, notamment, dans les unités de vie dite à rythme différent. Sur ce même pôle, une convention est établie depuis plusieurs années avec un service d'hospitalisation à domicile.

3.2 Défi 2 : être acteur du débat public

Afin de peser sur le débat public et de participer à l'élaboration des politiques du handicap, il est nécessaire de mener des actions. Les champs d'action sont larges : le respect de ses droits, mais aussi la place de la personne dans des institutions comme l'Église.

Depuis de nombreuses années, le milieu associatif, dont la fibre est par essence militante, s'est emparé de plusieurs outils : les sensibilisations auprès du grand public, du milieu scolaire ou professionnel, mais aussi le plaidoyer, un lobbying citoyen, pour faire connaître et progresser sa cause dans la société.

La sensibilisation, acculturer le plus grand nombre au handicap :

Un nouveau support : une bande-dessinée « À la croisée des sens »

La bande-dessinée de Voir Ensemble, *À la Croisée des sens*, a vu le jour en 2024.

Le travail de réalisation s'est déroulé tout au long de l'année 2024, en partenariat avec Entre les cases et l'ESAT Images Arts Graphiques : choix des thèmes, mises en images, en couleur et impression.

Douze histoires racontent des aventures du quotidien et permettront de sensibiliser le grand public, les décideurs politiques, mais aussi économiques, les acteurs de la santé aux problématiques spécifiques du monde de la déficience visuelle.

Les auteurs et illustrateurs de l'ESAT ont travaillé en collaboration avec différents acteurs, dont les membres de notre plaidoyer, Maria Doyle (ambassadrice de Voir Ensemble), Lise Wagner (experte en accessibilité chez Okeenea), plusieurs adhérents de l'association et deux élèves de notre Institut des Jeunes Aveugles Les Charmettes.

La bande dessinée sera diffusée dans un premier temps au sein de l'association et s'ouvrira vers l'extérieur dans un second temps, si les moyens logistiques le permettent.

Elle a été présentée lors du Festival d'Angoulême en janvier 2025, aux côtés des équipes de nos partenaires.

À diffuser largement autour de vous !

L'étude Homère

Pendant plusieurs années, vous avez participé à l'aventure de l'étude Homère, tout d'abord en répondant au questionnaire en ligne, en participant aux événements en région. En février 2023, le travail d'analyse des résultats a été retransmis lors d'un colloque. En 2024, certains des chercheurs sur lesquels l'étude s'adossait ont reçu deux financements pour continuer le travail sous un format différent : la communauté mixte de recherche Vision participative. Ce projet met en lien le monde de la recherche et les acteurs de terrain (professionnels, personnes concernées,

etc.) autour de la thématique des déficiences visuelles. Un travail qui va se poursuivre sur les trois prochaines années.

Au sein des établissements et services

Dans les services REMORA d'Ile de France, des actions de sensibilisation ont été menées auprès du public lors du festival de Vauréal, à Cergy, à l'occasion du passage de la flamme olympique. Avec Handisport et UnisCité, des jeunes adultes en service civique ont été sensibilisés à la déficience visuelle en vue d'être formés en tant que pilote Tandem.

1 Prendre notre place dans l'Eglise

Réaffirmée par l'association, la dimension chrétienne de VOIR ENSEMBLE l'amène à contribuer aux réflexions menées par l'Eglise et à travailler seule ou en partenariat à l'accueil des personnes déficientes visuelles dans l'Eglise de France.

En 2024, au-delà de l'organisation du pèlerinage de Lourdes, la Pastorale de VOIR ENSEMBLE a poursuivi ses actions en lien avec Promesse d'Eglise, le Comité catholique contre la faim et pour le développement-Terre Solidaire (CCFD-Terre Solidaire), la Pastorale des personnes handicapées (PPH), de l'Office chrétien des personnes handicapées (OCH), des instances diocésaines et des médias chrétiens.

2 La militance portée par le plaidoyer

La démarche de plaidoyer permet à notre association de construire une parole nationale, déclinée à tous les niveaux de l'association.

VOIR ENSEMBLE prône une approche et des actions militantes communes aux acteurs de la déficience visuelle, tant nationalement que localement. Cette approche inter-associative concerne non seulement la déficience visuelle, à travers les commissions de la CFPSAA (confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes), le handicap en général (Collectif Handicaps), l'ensemble du monde associatif et le monde de l'entreprise.

Depuis 2023, plusieurs actions ont ainsi été menées contribuant à la visibilité du positionnement de VOIR ENSEMBLE :

- **Mobilisé pour les métiers de l'Humain**

Après une crise sanitaire qui a très fortement touché les secteurs du social et du médico-social, la situation est toujours critique aujourd'hui dans nos associations. Pourtant, malgré les difficultés, des milliers de professionnels restent mobilisés pour assurer l'accompagnement quotidien de millions de personnes comme les salariés des établissements et services de Voir Ensemble. Cette année encore, notre association est restée mobilisée face à la crise des métiers de l'Humain. 24 visuels de professionnels ont été réalisés et diffusés, une façon pour Voir Ensemble de mettre en lumière l'engagement de ses salariés et leurs profils divers et complémentaires au service des personnes accompagnées par nos structures.

- **Pour un métro parlant dès maintenant**

Dans toutes les villes de France dotées d'un métro, les rames annoncent les stations. Il en est ainsi à Lille, Rennes, Lyon, Toulouse, Marseille. Mais pas à Paris ! Dans la capitale, 40% des rames sont muettes.

Pour les usagers handicapés de la vue, c'est une difficulté majeure.

Il faudra attendre 2036 pour que toutes les lignes parisiennes soient équipées de rames capables d'annoncer les stations...

- **Les soirées du plaidoyer : partager une culture commune**

Les soirées du plaidoyer sont des temps d'échanges et de formation sur nos thèmes de plaidoyer. Elles rassemblent nos salariés et nos adhérents en fin de journée.

Une soirée du plaidoyer a été organisée en visio-conférence sur le thème de « La parentalité et la grand-parentalité » avec l'intervention de professionnels de nos établissements et services et les témoignages d'adhérents.

Un nouveau format : les visio-thématiques

L'équipe communication-développement a travaillé sur la création de « Visio thématiques » à destination des adhérents pour 2025.

L'objectif ? Traiter de sujets divers, comme la Nuit du Handicap, la sensibilisation, la recherche de bénévoles, les nouveaux outils... afin d'informer et accompagner les adhérents.

Ces ateliers en visio-conférence seront proposés à des rythmes réguliers et ajustés en fonction des besoins et demandes des groupes et commissions. Le format distanciel a été privilégié, afin que chaque adhérent ait la possibilité de participer.

- **Une présence dans les médias et les réseaux sociaux**

Voir Ensemble est sur YouTube depuis mai 2019 principalement pour des vidéos diverses mais est aujourd'hui utilisé principalement pour la rediffusion des ateliers informatiques.

Présence sur Facebook depuis décembre 2019 avec une utilisation pour tous types de posts avec des formats réguliers pour le grand public (« Portrait », « Le saviez-vous »)

La page LinkedIn de VOIR ENSEMBLE a été créée en septembre 2022.

Son utilisation est plutôt ciblée pour partager des posts de partenaires et des informations plutôt institutionnelles (notamment à propos de nos établissements)

Voir Ensemble a investi Instagram depuis janvier 2024 avec un contenu similaire à celui de Facebook.

3 Développer les formations et sensibilisations

Experte dans la déficience sensorielle, l'association est, de ce fait, amenée à proposer ou à répondre à des demandes de formation ou de sensibilisation à la déficience visuelle auprès de ses partenaires associatifs, du champ du handicap ou non, auprès d'élus ou d'entreprises (offices de tourisme, musées, transports) ... Les différents services SIADV, SAE, SAVS, SAMSAH y consacrent une partie de leur temps (utilisation des lunettes IRVA pour sensibiliser les collègues d'un salarié déficient visuel par exemple). Certains professionnels sont amenés à intervenir dans des écoles (du primaire jusqu'aux études supérieures) ou dans des hôpitaux. Ce travail fait l'objet de conventions, Agefiph le plus souvent.

L'ensemble des professionnels concernés se font un devoir de répondre positivement à chaque sollicitation.

Du côté du Mouvement, la mobilisation se fait facilement et régulièrement autour d'ateliers de découverte du braille, des goûters ou des déplacements sous bandeau, des ateliers de découverte de l'audio description ou une initiation au showdown. Autant d'occasions de découvrir la déficience visuelle et de fonctionner en lien avec d'autres.

Sensibilisation et inclusion

La sensibilisation du grand public à la déficience visuelle constitue un axe essentiel de l'action de notre association. Conscients de cet enjeu, les groupes régionaux s'investissent tout au long de l'année dans diverses initiatives de sensibilisation, que ce soit dans des cadres scolaires ou encore culturels.

- **Sensibilisations écoles**

Plusieurs groupes sont intervenus voire interviennent régulièrement dans des écoles, comme le groupe de Seine et Marne ou le groupe du Finistère. Intervenir en école c'est permettre de sensibiliser des enfants dès le plus jeune âge, les informer sur la déficience visuelle et ainsi favoriser l'inclusion.

- **Sensibilisations ponctuelles**

Les groupes sensibilisent aussi le tout public ponctuellement. Les adhérents peuvent faire découvrir aux visiteurs la réalité du quotidien avec une déficience visuelle, à travers des ateliers tels que le déplacement à la canne blanche, des jeux tactiles ou la démonstration du fonctionnement de la machine à écrire Perkins.

L'année 2024 a également été marquée par les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques. Dans le cadre d'un partenariat avec les Holy Games, Voir Ensemble a pu proposer l'animation de deux messes (église de la Madeleine et église Saint Pierre du Gros Caillou) par sa Chorale Alegria et notre Aumônier National Hervé Rollin, ainsi qu'une représentation d'Alegria sur le parvis de Saint Pierre du Gros Caillou.

Notre association a également proposé, à l'extérieur de l'église, des ateliers de sensibilisation et une initiation à la pétanque adaptée.

Du côté de la Côte d'Or, Christelle Girard, athlète handisport de Para-Tir et adhérente de Voir Ensemble, a porté la flamme olympique lors de son passage dans la ville de Dijon.

Le groupe d'Eure et Loir, sur sollicitation de la mairie de Chartres, a participé à une manifestation accompagnant le passage de la flamme olympique au sein de la ville. Certains adhérents du groupe ont tenu un stand de sensibilisation à la déficience visuelle. Ce fut également l'occasion de présenter la pétanque adaptée. Le groupe a accueilli sur le stand entre 200 et 250 personnes sur une journée.

- **Sensibilisation Lourdes**

L'Hospitalité de Voir Ensemble a eu l'occasion, comme chaque année, de proposer un après-midi de sensibilisation à Lourdes, lors du 79^{ème} pèlerinage annuel organisé par la Pastorale.

- **Atelier Cata'kit**

Voir Ensemble a accueilli l'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologique, lors d'un atelier proposé aux adhérents, autour de la constitution d'un kit de survie. Les participants ont pu tester un jeu adapté pour constituer ce kit et proposer des améliorations. Tous et toutes sont repartis avec la liste des éléments du kit en version braille. Grâce à leurs retours, d'autres personnes déficientes visuelles pourront bénéficier de cet atelier.

3.3 Défi 3 : faire vivre l'ouverture

Le monde associatif est en constante évolution : certaines associations disparaissent, d'autres fusionnent, d'autres se créent, les contraintes administratives et budgétaires sont toujours plus

lourdes et chronophages, l'engagement des bénévoles plus fluctuant qu'auparavant. Comment alors renforcer, vivifier et pérenniser notre vie associative ? S'ouvrir vers l'extérieur semble une réponse pertinente, générant de nombreux retours sur investissement.

Plusieurs représentants de Voir Ensemble ont participé à la soirée des Visionnaires le 25 mars 2024 aux Folies-Bergères à l'invitation de l'hôpital des Quinze-Vingts : notre président, Matthieu Juglar, la direction générale, Carole Godin, notre ambassadrice, Maria Doyle, nos cadres de direction, Marlène Carreira (DAF) et Emmanuelle Zehnter (DRH). Cette soirée réunissait différents acteurs du secteur et était animé par Timothée Adolphe, le sprinteur déficient visuel, multimédaillé aux paralympiques.

Vers une campagne de recherche de nouveaux adhérents :

En 2024 la journée Intergroupes portait sur le thème de « l'engagement ». Voir Ensemble a invité des partenaires à intervenir autour de cette question lors d'une table ronde :

- L'APF France handicap
- Le CCFD-Terre Solidaire
- La Fédération Sportive et Culturelle de France

Les adhérents ont eu l'occasion d'échanger avec les représentants de chaque structure, notamment autour de la question du bénévolat.

Début 2024, Voir Ensemble avait lancé une campagne de recherches de nouveaux adhérents ; la journée a permis de mettre en relation les interventions des partenaires et les retours d'expérience de nos groupes.

Voir Ensemble tourné vers les jeunes :

Le Conseil d'administration du 12 octobre 2024 a validé la création d'une section «Voir l'avenir » dédiée aux jeunes (18 à 30 ans).

Il avait été constaté qu'à la sortie de l'Institut national des jeunes aveugles (INJA) ou des services d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation (SAAAS), de nombreux jeunes déficients visuels se retrouvaient sans suivi adéquat et qu'aucune structure associative ne répondait de manière spécifique aux besoins de cette tranche d'âge, laissant de nombreux jeunes de 15 à 30 ans en quête de repères, d'orientation et de soutien.

La section «voir l'avenir » a pour but de combler ce déficit en proposant un cadre structuré et inclusif, où les jeunes peuvent trouver des réponses concrètes à leurs aspirations et besoins spécifiques.

L'idée a été de créer un espace appartenant à ceux qui y participent dans le cadre d'un acteur majeur de la déficience visuelle, permettant à chaque jeune d'être acteur de son propre avenir.

L'objectif est de travailler sur :

- Inclusion active : Encourager l'engagement des jeunes dans la gestion et l'orientation de la section, en permettant que celle-ci reflète leurs véritables besoins et attentes.
- Collaboration inter-associative : Travailler en synergie avec d'autres associations et partenaires, pour offrir un réseau de soutien étendu et diversifié (culture, sport, aide à l'habillage, support technique, soutien scolaire...).

Les échanges et la participation active sont structurés par des réunions de travail mensuelles, ponctuées d'activités ludiques ou culturelles adaptées aux jeunes.

Pour faciliter la communication entre la section « Voir l'avenir » et le Conseil d'administration de l'association Voir Ensemble, un jeune est nommé comme responsable de groupe. Sa mission principale sera de faire remonter les propositions, préoccupations et idées des jeunes au Conseil d'administration dont il est l'interlocuteur privilégié.

Développement du service civique :

En 2024, nous avons renouvelé notre partenariat avec Unis-Cité pour accueillir des jeunes en service civique. Laurie, arrivée en octobre 2023 a terminé sa mission au sein de l'association en juin. En octobre, c'est Céline qui a pris la relève. Toutes deux se sont investies auprès des établissements et services et des groupes en Île de France.

Elles ont notamment proposé et accompagné des sorties, des sensibilisations, des projets et animé des ateliers : fabrication de crème pour les mains, dégustation de fromage, atelier danse, atelier cuisine... Par ailleurs, Céline ayant un excellent niveau en langue des signes, a créé un calendrier de l'avent signé, publié sur le compte Instagram de l'association, à l'occasion des fêtes de Noël.

1 Partenariats et nouveaux publics

VOIR ENSEMBLE s'inscrit dans un réseau de partenaires associatifs ou institutionnels, du champ du handicap ou non, au niveau national comme au niveau local. L'association souhaite poursuivre et renforcer son action dans cette voie afin de sortir de l'entre-soi, de faire connaître le handicap sensoriel à toutes les composantes de la société et de miser sur la force du collectif pour faire avancer nos combats en nouant des partenariats d'opportunité ou sur le long terme.

Au-delà de nos actions et partenariats réguliers avec le secteur de la déficience visuelle (CFPSAA) et le CCFD-Terre solidaire, et qui permettent d'être pleinement acteur du débat public, plusieurs groupes se sont lancés dans des partenariats locaux, leur permettant de développer certaines activités ou d'obtenir un soutien à des actions.

Le handicap visuel : un patrimoine vivant et le braille au patrimoine mondial de l'UNESCO

Suite à sa lettre de soutien à l'inscription de « l'apprentissage et de l'usage du braille » à l'inventaire national français du patrimoine culturel immatériel du 22 octobre 2022, Voir Ensemble, conjointement avec l'Allemagne, poursuit son soutien à l'inscription de l'apprentissage et de l'usage du braille au patrimoine mondial de l'Unesco.

D'autres pays nous rejoindront, nous l'espérons afin de montrer l'étendue de la communauté d'utilisateurs du braille et son côté universel.

Autour de nos établissements et services :

Le travail en partenariat se développe depuis de nombreuses années dans le secteur médico-social pour apporter les meilleures réponses possibles aux personnes accompagnées.

Les services viennent en appui d'autres structures dans le cadre d'appels à projet : notamment avec une plateforme de répit des aidants, des prestations d'études ergonomiques des postes de travail.

Dans les Hauts de France, en mars 2024, Voir Ensemble s'est inscrite dans la convention 2023-2025 AGEFIPH en région test. 3 axes de travail sont investis :

- La création d'un réseau d'ambassadeurs
- La création d'outils nationaux en direction des entreprises, organismes de formation et personnes déficientes visuelles

- Le développement d'un service d'accompagnement vers l'emploi, complémentaire au service public de l'emploi (SPE).

Des partenariats étroits sont de facto noués avec les MDPH. Sur la Bretagne-Normandie, la direction siège au COMEX de la MDPH des Côtes d'Armor et au Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA).

D'autres, en direction d'un demandeur institutionnel sont aussi développés tels les échanges et le soutien auprès de crèches avec le projet Accessibil'histoire dans la Nièvre, les relations inter EPHAD, la pratique d'activités de loisirs avec des associations sportives ou culturelles ou en participant à la réflexion au sein des instances locales, départementales ou régionales et dans les Communautés 360 et les ERHR (équipe relais Handicaps rares) dans plusieurs régions.

En Gironde, une convention a été signée avec la plateforme HANDAMOS (plateforme d'emploi accompagné de Gironde pour personnes HANDicapées en Milieu Ordinaire Soutenu), mais également avec la plateforme « un avenir après le travail », dans le cadre du plan de transformation des ESAT.

Les partenariats évoluent en permanence en adéquation avec la réalité des besoins au sein comme hors du secteur médico-social. L'organisation médico-sociale oblige de fait à ouvrir nos structures à d'autres handicaps avec l'obligation de former les équipes.

Le dispositif Vivre dans la Cité et le SAS-HR (service d'accompagnement spécialisé handicap rare) dans les Pays de la Loire rassemblent des personnes pluri handicapées ; l'IJA Les Charmettes accueille des enfants en situation complexe, de même que pour le dispositif enfants de Bretagne qui accompagne quelques jeunes en situation de handicap intellectuel ; les ESAT reçoivent également d'autres handicaps tout en gardant une priorité pour les personnes déficientes visuelles, et il faut alors décider en équipe de la capacité de pouvoir le faire dans de bonnes conditions et élargir ses partenariats ; les services sont amenés à prendre en compte ce type de situation dans leur travail avec d'autres ESMS (IME, SESSAD).

Sur l'Île-de-France, le SAVS REMORA 95, accueillant un nombre grandissant de personnes sourdes qui se présentent directement au service sans notification pour différentes demandes et notamment des démarches administratives, a mis en place, un partenariat avec la MDPH, et proposé des permanences sociales qui leur ont été spécifiquement dédiées, au sein des locaux de la MDPH.

Ces différents cas de figure obligent nos professionnels à travailler en lien avec les partenaires de la santé de droit commun : mise en place de la télémedecine, conventions avec des professionnels de la santé, mais aussi interventions de nos professionnels auprès de services d'ophtalmologie par exemple.

2 L'international

Si la construction d'une société véritablement inclusive se heurte encore chez nous à de nombreux obstacles, le défi est encore plus considérable pour les personnes aveugles et malvoyantes des pays dits en développement.

Cependant, de réels progrès ont été accomplis en matière d'accès à l'éducation et à diverses formes d'insertions socio-professionnelles, grâce à l'émergence parmi elles de responsables opiniâtres qui ont réussi à faire changer peu à peu le regard porté sur le handicap visuel.

Ces efforts participent à la construction d'un monde plus inclusif auquel VOIR ENSEMBLE doit continuer d'apporter sa contribution.

La CSI au sein de VOIR ENSEMBLE agit depuis plus de cinquante ans en partenariat avec des organisations de personnes déficientes visuelles des pays en développement, principalement en Afrique francophone, par l'envoi de matériel didactique, l'organisation et le cofinancement de stages de formation aux apprentissages spécifiques (braille, locomotion...), l'aide au financement de la rémunération du personnel d'encadrement pour des écoles d'enfants et de jeunes en situation de déficience visuelle. Elle cofinance également certains projets générateurs de revenus, conçus et mis en œuvre par des associations locales au profit des personnes aveugles ou malvoyantes.

Les actions de la commission pour 2024, évoquées dans la première partie de ce rapport, contribuent à l'ouverture de l'association.

3.4 Défi 4 : s'adapter aux enjeux de demain, développer le rayonnement de l'association

Lors de la prochaine décennie, une part importante des enjeux pour notre association sera de développer et faire connaître ses actions plus largement, dans un secteur médico-social en plein bouleversement, de porter des innovations, en particulier dans les domaines du numérique, en évolution permanente et du développement durable.

Cela concerne les différentes composantes de VOIR ENSEMBLE : le Mouvement comme les établissements et services. VOIR ENSEMBLE souhaite adapter son fonctionnement à une évolution toujours plus forte vers un tout numérique, aux nouvelles formes d'engagement et aux réalités locales pour répondre au mieux aux attentes et besoins des personnes en situation de handicap visuel.

Les nouveaux enjeux du secteur social et médico-social, décloisonner et coordonner les prestations et moyens nécessaires au parcours de vie et de soin des personnes, sont fondés sur l'histoire du secteur et l'évolution des politiques publiques ainsi que des pratiques et l'apparition de nouvelles notions telles, la personne, le parcours, le territoire. L'État nous demande d'adopter une approche situationnelle et territoriale pour répondre de façon articulée et cohérente à l'ensemble des besoins et attentes de la personne. Cela se fait dans le cadre d'une stratégie d'intervention globale et partagée, sous la forme d'un « plan personnalisé », en veillant à éviter les ruptures de parcours et d'inscrire les interventions dans une dynamique qui a du sens pour la personne : parcours de vie, parcours de soins, etc. Les équipes médico-sociales, dans leur pratique quotidienne, se trouvent en première ligne pour répondre à cet enjeu.

Aujourd'hui l'administration attend des établissements et services médico-sociaux qu'ils soient ouverts sur leur environnement, qu'ils participent au maillage territorial des ressources sanitaires, sociales, médico-sociales et de droit commun, tout cela avec la contrainte de recruter des professionnels de plus en plus rares à souhaiter s'engager dans le sésail et ce, de surcroît, à enveloppe constante.

Cette évolution du secteur médico-social nécessite pour VOIR ENSEMBLE d'être dans ce domaine « appui ressource » pour un territoire, de fonctionner en dispositifs, avec des plateformes de services et, par conséquent, de trouver des ressources humaines et financières complémentaires.

Inauguration d'un Comité éthique et d'un Conseil scientifique (11 octobre 2024)

C'est bien parce que Voir Ensemble montre une grande capacité à innover, notamment grâce au travail de ses professionnels de l'autonomie en lien avec des chercheurs et des développeurs, que l'idée d'un Conseil scientifique, adossé à un Comité éthique, a pu voir le jour.

L'association se doit d'encadrer ce travail de recherche et d'innovation en veillant à la place des premiers concernés, les personnes déficientes visuelles elles-mêmes, ainsi qu'au respect de leur

dignité.

L'association souhaite être centre ressource de la déficience sensorielle et plus particulièrement de la déficience visuelle.

Le Comité Éthique :

Missions

Les missions du comité éthique peuvent se décliner en cinq grandes fonctions, chacune impliquant les niveaux local et national.

- Recensement, recueil des initiatives locales

- Analyse de ces recueils afin d'identifier des liens ou des récurrences

- Conseil, soutien et appui auprès d'équipes ou de groupes spécifiques

- Réflexion nationale fondée sur des questions ou des thématiques récurrentes

- Diffusion des résultats des réflexions et recherches locales et nationales

Organisation et Composition du comité comprend trois niveaux :

- Le terrain avec groupes d'adhérents et les équipes des établissements et services

- Un espace de réflexion éthique et scientifique par pôle ou région composé d'un petit groupe de volontaires : adhérents, bénéficiaires, familles, professionnels

- Un comité national, une instance autonome, pluridisciplinaire et transversale

Le comité national comprend : 18 à 23 membres répartis en quatre collèges :

- Un collège de six professionnels

- Un collège de quatre à six administrateurs et ou adhérents

- Un collège de quatre à six résidents, bénéficiaires, familles

- Un collège de deux à trois personnes qualifiées extérieures à l'association

Fonctionnement :

Le Comité national se réunit en séance plénière au moins deux fois par an selon les besoins.

Le bureau du comité informera le Conseil d'administration des thèmes récurrents à l'étude.

Saisine : Le comité peut être saisi par tous les professionnels, résidents, administrateurs de Voir Ensemble de façon individuelle ou collective, à l'aide d'une fiche qu'il est possible de récupérer en ligne sur le site internet de Voir Ensemble.

Une méthode de travail a été mise en place, elle repose sur les cinq missions citées précédemment.

Elle vise à prendre en compte les réalités du terrain dans leur diversité pour soutenir les acteurs et non à ajouter ou substituer un dispositif nouveau qui pourrait les épuiser.

Le Conseil Scientifique :

Rôle

Le conseil scientifique coordonne et s'assure de la qualité de l'expertise scientifique et de l'indépendance de « Voir Ensemble ». Il veille à la cohérence de la stratégie scientifique de l'association, donne son avis sur les orientations de recherche et d'expertise de l'association. Il supervise les processus d'évaluations et de pilotages, évalue les projets des équipes postulantes, représente l'association dans les congrès scientifiques....

Missions

On peut distinguer deux grandes missions :

Favoriser et animer une dynamique de recherche, à partir des questions issues des pratiques de terrain (établissements, services et Mouvement)

Participer aux efforts de recherche visant à fournir des moyens atténuant le handicap induit

Organisation et composition du conseil scientifique

Le dispositif comprend :

Le terrain avec groupes d'adhérents et les équipes des établissements et services

Un espace de réflexion éthique et scientifique par pôle ou région composé d'un petit groupe de volontaires, d'adhérents, bénéficiaires, familles, professionnels

Un comité national, une instance autonome, pluridisciplinaire et transversale

Le conseil National comprend 8 à 10 membres :

Un membre de droit

Un administrateur et/ou un adhérent

Trois professionnels

Un bénéficiaire et/ou un membre de la famille d'un adhérent

Quatre personnes qualifiées extérieures, présentant des compétences scientifiques et des connaissances des objets de réflexion

Fonctionnement :

Le Conseil national se réunit en séance plénière au moins 2 ou 3 fois par an selon les besoins. Le bureau informera le conseil d'administration des objets de recherches. L'espace de réflexion du pôle ou de la région remonte les points à traiter par le conseil national ou relaie les questions de celui-ci.

La méthode de travail peut être adaptée en fonction de l'objet de recherche, qu'il s'agisse d'un sujet issu de la pratique des professionnels ou d'un objet plus technique visant à atténuer le handicap induit. La démarche de recherche se compose de plusieurs étapes : observation, élaboration d'une hypothèse, expérimentation, collecte et interprétation des données, suivies de la conclusion, du partage et de la publication des résultats.

Les moyens alloués à la recherche :

Le Conseil d'administration a mis en place une enveloppe pour financer les colloques, les publications importantes, ainsi que les moyens nécessaires au bon fonctionnement de la recherche.

Du côté de l'innovation

Campus Louis Braille

Aux côtés de l'Association Valentin Haüy, de l'Institut National des Jeunes Aveugles et de ApiDV, Voir Ensemble a participé à la création et au lancement du Campus Louis Braille.

Dédié à la recherche fondamentale, à l'innovation technologique et à la formation, il a pour objectif de devenir un lieu de collaboration entre start-ups, chercheurs, étudiants et personnes concernées par le handicap visuel, pour développer des solutions concrètes, favorisant l'autonomie et améliorant le quotidien des personnes malvoyantes ou aveugles.

Voir Ensemble étant l'un des piliers fondateurs, nous serons amenés à participer à l'évolution et aux futurs projets du campus.

Par ailleurs, l'équipe communication-développement a eu l'occasion de créer les premières versions du logo et de la charte graphique du Campus Louis Braille.

De la science fondamentale à la science appliquée...

Une recherche de fonds auprès de Fondations est en cours pour permettre le financement de 100 ceintures haptiques pour des adhérents de Voir Ensemble ou des usagers accompagnés par nos services.

Cet outil va révolutionner la mobilité et l'accès à l'information en s'appuyant sur la substitution sensorielle. Cette dernière permet de compenser la perte de la vue en convertissant les informations visuelles en stimuli tactiles. Cela offre aux personnes aveugles ou malvoyantes un nouveau moyen de percevoir leur environnement et de gagner en autonomie. Un mécanisme sur les lunettes associées permet de lire les informations écrites autour de soi.

L'IA intégrée offre ces possibilités conjointes de sécuriser les parcours et d'améliorer son accès à l'information.

Un prix tourné vers l'avenir

Le prix Avenir, qui a lieu tous les deux ans vient récompenser des initiatives promouvant des améliorations dans la vie quotidienne des personnes déficientes visuelles.

En 2024, 3 projets ont été retenus :

- EyeDrone de l'Inja : réalisation d'un drone capable d'assister une personne DV dans diverses tâches dont la locomotion. Attribution : 8 000€.
- Petite maison du Safep-SAAAS de la Nièvre : créer et adapter une petite maison modulable avec des textures et des panneaux contrastés. Un outil d'apprentissage pour les jeunes DV. Attribution : 1 500€. Coût total : 1 500€ ; demande : 1 500€.
- Les premiers secours à Rémora 77. Le projet part d'un constat : de très nombreuses personnes DV sont incapables de réagir dans une situation d'urgence par manque de formation et de connaissances des gestes qui sauvent. Le projet concerne les usagers du service du 77.
Attribution : 1 000 sur les 2 000€ demandés pour un coût total de 2 800€.

Du côté du numérique

L'équipe « communication » du siège a créé de nouveaux formats pour les réseaux sociaux :

- La série « Portrait » qui met en lumière des figures célèbres déficientes visuelles
- La série « Le saviez-vous ? » qui permet de donner des informations sur la déficience visuelle
- Un calendrier de l'avent signé, réalisé par Céline en service civique.

Aider nos adhérents dans la prise en main des outils numériques :

Afin d'accompagner nos adhérents dans l'utilisation des outils numériques, VOIR ENSEMBLE a lancé depuis 2023 des ateliers informatiques. Ces ateliers ont lieu trois fois par an en visio et par téléphone et sont animés par Cédric Thévenet, adhérent du groupe du Puy-de-Dôme et formateur en nouvelles technologies.

Ces ateliers ont traité en 2024 de sujets variés comme l'audio book.

De même, une formation en distanciel à l'utilisation des pages internet des groupes et commissions a été animée en février. Cédric Thévenet y était aussi présent pour former les personnes aveugles.

Du côté de nos établissements et services

Les services des Hauts de France ont investi dans une imprimante 3 D afin de créer des repères, guides pour faciliter le quotidien des personnes accompagnées (ex : repère pour une plaque de cuisson tactile).

Le renforcement des partenariats avec le secteur médical s'est poursuivi cette année en étendant la télémedecine sur nos différents pôles et le recours au dispositif Handisoins (une plateforme qui permet de trouver des soins adaptés aux personnes en situation de handicap) dans les Pays de la Loire. La pénurie en infirmière ne permet pas notamment de développer ce dispositif autant que souhaité.

Pour compléter, dans la mesure du possible (temps, disponibilité), nos professionnels enrichissent la réflexion sur la prise en compte et l'accompagnement du handicap en apportant des réponses à des situations complexes (tables rondes d'Handicap 22 et participation au GOS - groupe opérationnel de synthèse - organisé par les MDPH qui étudient les solutions d'accompagnement possibles pour les personnes dites « cas complexes » ou « zéro solution »), en participant à la plateforme des aidants...

Ce travail en partenariat débouche sur la réalisation de projets innovants (Kidzpad et déambulateur intelligent en Centre-Auvergne-Bourgogne, lunettes IRVA, système d'encaissement adapté à la déficience visuelle, Nextore, en Gironde et Hauts-de-France) en lien avec des prestataires œuvrant dans les nouvelles technologies.

Pour faire face à tous ces défis liés au numérique, la formation des équipes est cruciale, en particulier en ce qui concerne le digital avec l'arrivée du numérique dans la santé (déploiement d'un DUI sur tous les pôles à compter d'octobre 2023 et mise en œuvre effective en 2024), la veille technologique pour nos services.

Cela nécessite également un investissement régulier dans du matériel actualisé par rapport à l'évolution des besoins et des avancées technologiques, pour optimiser le travail des équipes et rester performant.

Le travail de recherche-action engagé en Pays de la Loire avec l'Équipe Relais Handicaps Rares et le CRA (centre ressources autisme) se poursuit.

2 Adapter notre fonctionnement :

Du côté du Mouvement, la recherche de nouveaux adhérents est toujours une des priorités.

La journée Intergroupes de 2024, sur le thème de « l'engagement », à laquelle d'autres acteurs du sérail participaient, a mis en exergue que fidéliser ses bénévoles et attirer d'autres adhérents était une réalité compliquée pour tous et que cela nécessitait une réflexion profonde et l'exploration de nouvelles pistes de travail.

Il faut mettre en parallèle de cette réflexion les talents et compétences dont Voir Ensemble a besoin, les outils et supports à déployer à cette fin.

Au niveau associatif :

Au début de l'année, l'équipe communication développement a contacté la plateforme HelloAsso. L'objectif était de bénéficier des moyens techniques offerts par ce prestataire pour la gestion des adhérents. Plusieurs échanges ont permis de déterminer les besoins du siège autour de cette question :

- Adhésions en ligne
- Base de données adhérents
- Outils de trésorerie
- Formulaires de dons
- Outils de crowdfunding
- Gestion possible à distance par le siège
- Lien avec le site internet
- Support de la plateforme
- Mailing

Une convention de collaboration a été proposée à la fin de l'année, pour que Voir Ensemble puisse bénéficier gratuitement des outils et de l'accompagnement de HelloAsso dès 2025.

La mise en place s'accompagnera de formations pour nos équipes, mais également pour nos adhérents.

La structure dispose d'une assistance téléphonique, permettant à nos groupes locaux de la contacter si nécessaire, d'une équipe d'accompagnement et de documents tutoriels personnalisés.

De plus, HelloAsso a proposé de réaliser des sessions de tests d'accessibilité avec nos adhérents au lancement puis ultérieurement si nécessaire.

Refonte de l'identité graphique et du site internet

L'équipe de communication a également entamé un projet de refonte de l'identité graphique et du site internet. En effet, il a été constaté que ces derniers étaient devenus obsolètes, peu pratiques et ne correspondaient plus à l'image actuelle de l'association :

- Un logo vieillissant
- Une charte graphique très limitée
- Trop d'informations et peu de clarté au niveau du site internet
- Des chemins d'accès difficiles à travers le site, notamment pour les personnes déficientes visuelles

L'objectif est de renouveler l'ensemble de nos outils de communication d'ici 2027 au plus tard, année du centenaire de Voir Ensemble et de les rendre les plus accessibles possible.

De surcroît, il a été constaté que les groupes et commissions avaient de plus en plus de difficulté à motiver et recruter de jeunes adhérents, ce qui nous encourage également à moderniser l'image de l'association.

Vers d'autres ressources associatives : dons et legs

Une campagne est prévue en 2025 pour la recherche de dons et de legs.

Un premier modèle de plaquette de mécénat a été créé, qui sera décliné en livret.

Le partenariat avec la plateforme HelloAsso et la refonte de notre site internet permettront de faciliter la collecte de dons et de legs.

Par ailleurs, HelloAsso propose un système de crowdfunding, qui offrira la possibilité de financer des projets spécifiques fléchés.

Dans nos établissements et services :

Dans les Pays de Loire, des formations sont consacrées au Makaton et au FALC, ainsi les comptes-rendus des Conseils à la Vie Sociale sont transmis en « Facile à lire et à Comprendre ».

La pairaidance est très déployée au sein de tous les établissements, entre personnes accompagnées mais aussi entre les professionnels.

3 Développement du bénévolat et des formes d'engagement :

Dans l'objectif de renforcer l'équipe, d'assurer de nouvelles missions et de tisser des liens plus importants entre le Mouvement et les établissements et service, le siège accueille depuis octobre 2023, une nouvelle jeune volontaire en service civique, pour la deuxième année consécutive.

4 la dimension du développement durable :

Le principe général du développement durable est qu'il doit répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il recouvre plusieurs dimensions :

- Économique : cela comprend les compétences de l'ensemble des personnes du réseau, notamment celles des professionnels, les capacités organisationnelles, le système d'information et de communication, l'image de l'association.
- Social et sociétal : améliorer la réponse apportée aux problèmes qui nous sont posés.
- La gouvernance : nécessité d'une implication forte dans la responsabilité sociétale et environnementale.
- Environnemental, avec trois axes déterminants : l'atténuation du changement climatique, la réduction de la consommation énergétique, la gestion des déchets.

Les dimensions écologiques et humaines sont au cœur de la réflexion de nos différentes structures, chaque pôle met en place des aménagements pour s'engager dans le sens du développement durable : travail sur les repas, la gestion des excédents alimentaires et des déchets, définition d'une politique RSE (responsabilité sociétale des entreprises).

Dans nos établissements et services

Sur le pôle Centre Auvergne Bourgogne, l'EHPAD mais aussi le foyer effectuent un recyclage des déchets et un partenariat est noué avec le syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères.

Les bâtiments de Terre-Neuve ont subi des travaux d'isolation thermique et rénovation énergétique, axés sur le solaire et obtenu un financement notamment pour l'achat de renouvellement d'une chaudière adaptée. Ces travaux ont été soutenus par le Département de Loire-Atlantique et l'ADEME et réalisés par des entreprises des pays de Retz, en circuit court.

Les pôles qui doivent renouveler leur flotte de véhicules, choisissent de sortir massivement du Diesel pour aller vers l'hybride, le GPL et l'électrique, malgré le coût.

Un projet de panneaux photovoltaïques est en cours en Bretagne au Foyer Beaubois.

Sur ce même pôle, il a été mis en place une politique de gestion différenciée des tontes sur les établissements. Elle permet de multiplier les zones plus riches, plus sauvages et limiter le relâchement de CO₂, le ruissellement et l'érosion, le réchauffement du sol, la forte croissance des parasites et autres ravageurs.

L'ESAT Domaine du Puch qui gère 17 hectares de terres cultivées en agriculture biologique, a mené la conversion biologique de ses Bordeaux blancs et rouges, et de sa production horticole en protection biologique intégrée. Côté atelier espaces verts, il a investi dans du matériel électrique et dans un broyeur de végétaux pour limiter l'empreinte carbone des véhicules transportant les déchets en déchetterie. Toutes ces évolutions se font avant tout dans un souci de protection de la santé des travailleurs et afin de limiter la pénibilité de certaines tâches.

5 Développement par les activités :

Au-delà des conventions de partenariats, plusieurs groupes se sont emparés de cet aspect de notre projet associatif pour lancer en 2024 des activités :

- Sur l'Île-de-France, des cafés rencontres, en lien avec l'ANPSA (association nationale pour les personnes sourdes aveugles), ont permis aux personnes sourdes aveugles de se réunir et d'échanger sur leurs expériences.
- En Seine et Marne, le service et les personnes accompagnées se sont rendus à la bibliothèque sonore de Meaux. Des ateliers cuisine et des temps yoga ont également été organisés.
- En Seine St Denis, l'année 2024 a été marquée par la mise en place d'un groupe de parole à destination des personnes présentant une déficience visuelle.
Un atelier percussion a commencé en décembre 2023. Jusqu'en juillet 2024, avec un rythme d'une séance tous les trois mois, puis à la rentrée de 2024, une séance tous les deux mois.
- A Cergy, un nouveau challenge aquatique a été organisé par un club de natation du Val-d'Oise, avec découverte des bassins et des jeux pour appréhender l'espace et prendre confiance en soi. Des temps de loisirs d'escalade ont été programmés, une visite de l'exposition Abbaye de Maubuisson également.
En 2024, en partenariat avec la radio locale de Cergy RGB 99.2 et l'association Zig Zag, le service a proposé un atelier d'écriture qui s'est finalisé en Podcast.
Un podcast qui donne la parole à 7 personnes accompagnées sur leur rapport à la déficience visuelle et sur leurs ressentis face à la société et les difficultés qu'elle engendre dans sa globalité.
Un podcast qui met en lumière la tolérance, et une possibilité de sensibiliser le grand public au handicap visuel.

6 La démarche commerciale :

Les ESAT et les EA mettent en œuvre pour leurs salariés ou travailleurs un accompagnement spécifique destiné à favoriser la réalisation de leur projet professionnel, la valorisation de leurs compétences et leur mobilité au sein de VOIR ENSEMBLE ou d'entreprises extérieures.

Ces structures connaissent de fortes évolutions législatives depuis 2020.

Les EA occupent une place restreinte, mais singulière au sein des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, mais font totalement partie du marché du travail. Le travailleur handicapé y a un statut de salarié de droit commun.

Les ESAT ont une place à part dans le monde du handicap : ils proposent aux personnes en situation de handicap orientées vers un milieu protégé d'exercer une activité professionnelle et de recevoir un soutien médical, social et éducatif. Ces travailleurs, qui n'ont pas le statut de salariés, perçoivent une rémunération garantie, comprise entre 55 % et 110 % du Smic.

L'association VOIR ENSEMBLE pense que ces dispositifs sont nécessaires et adaptés aux personnes déficientes visuelles, car elles sont confrontées directement au monde concurrentiel du travail avec une nécessité de performance, mais dans un cadre approprié à la situation de chaque personne déficiente visuelle.

Les évolutions législatives concernant les EA et les ESAT impliquent une reconfiguration et une adaptation des missions sociales dans un contexte d'évolutions multidimensionnelles : une politique d'inclusion, les publics accueillis, le marché concurrentiel. Dans ce contexte, l'association doit permettre aux directeurs de ces structures de disposer d'un cadre et de modalités d'intervention adaptés aux nouveaux défis, de travailler avec les acteurs qui œuvrent dans ce champ : financeurs, réseaux d'insertion professionnelle, réseaux d'entreprises...

Nos ESAT mettent l'accent sur le recrutement pour répondre à l'enjeu commercial.

Depuis 2022, un site Internet dédié aux activités commerciales de l'ESAT Renaissance (<https://www.lentre-vue.fr/>) portant plus spécifiquement sur le restaurant l'Entre-Vue, la Cafet' (située au sein de l'IRTS) et la Boutique a été mis en ligne, de même qu'un compte LinkedIn.

L'image renvoyée par nos différents sites « commerciaux » est importante et une réflexion est menée dans chaque pôle pour améliorer la visibilité de leurs actions. L'expertise de nos professionnels est assez largement reconnue, mais cela permet de nous faire connaître de nouveaux acteurs qui n'interviennent pas forcément dans le champ du handicap : municipalités (participation aux commissions d'accessibilité), entreprises et/ou institutions publiques ou privées (formation/sensibilisation des équipes à la déficience visuelle, adaptation de locaux...), clubs sportifs...

De façon générale, la réflexion sur une communication adaptée à chaque enjeu valorise le travail réalisé sur le terrain et la capacité d'innovation des équipes (film, émission de radio, réalisation de documents de communication ciblés...).

Fin 2023, l'ARS des Hauts-de-France a versé un crédit non reconductible dont un montant ciblé devait permettre l'embauche d'un contrat d'apprentissage marketing/commercial à l'ESAT Renaissance et d'un contrat de même type pour un qualicien en formation, afin d'améliorer les process de production et de qualité. Un plan d'action a été présenté fin mars 2024 avec la proposition de ces deux recrutements, en attente de validation des financeurs.

À l'ESAT du Puch, un commercial avait été embauché en contrat pro pour la deuxième année et dans la suite logique, l'embauche d'une commerciale a pu être pérennisée en CDI début 2025, sur le domaine viticole.

A l'occasion du bicentenaire Louis Braille, l'identité de l'ESAT a été réaffirmée en développant une nouvelle gamme de bouteilles mettant en avant le handicap visuel.

L'EA du pôle Bretagne-Normandie, via le diagnostic du DLA, et avec l'arrivée d'une nouvelle responsable d'exploitation réoriente ses activités, vers de la culture de chicorée par exemple et une activité de meunerie.

Structurer la démarche commerciale est importante tant sur le plan économique, puisque l'association finance ces activités sur fonds propres, qu'en termes d'image et de plaidoyer pour conforter la place des personnes en situation de handicap dans la société et valoriser leurs productions.

4. CONCLUSION

L'année 2024 s'est inscrite au niveau national sous les couleurs de l'olympisme.

Les trois valeurs piliers de l'Olympisme, l'excellence, le respect et l'amitié, auxquelles s'ajoutent l'universalité et la solidarité, sont autant de principes fondamentaux qui sont chers à Voir Ensemble.

D'après un sondage, l'engouement des français pour les Jeux Paralympiques aurait permis à 96% de nos concitoyens Français "d'avoir une image plus positive des personnes en situation de handicap", et pour 86% des personnes interrogées, de "remettre en question les stéréotypes" associés à cette partie de la population.

"Ce gros coup de projecteur pendant quelques semaines peut aussi décupler l'entraide : après avoir vu un match de cécifoot, vous serez peut-être plus enclin à aller vers une personne déficiente visuelle", témoigne un élu local, lui-même aveugle, sur une chaîne de radio nationale.

Pour autant, changer de « regard », oui, mais après ?

Changer de regard sur les corps est une chose, changer de regard sur les causes défendues par les personnes en situation de handicap en est une autre.

Changer de regard sur les professionnels qui accompagnent dans leur projet de vie des personnes handicapées, est encore une autre étape. Faire connaître et reconnaître l'investissement sans faille de ces hommes et de ces femmes, des équipes de Voir Ensemble, en conséquence, en est encore une autre.

Le sérail médicosocial reste encore un secteur avec un lobbying bien moins puissant que le sanitaire. Pour autant, l'accord du 4 juin 2024 relatif à l'extension du Ségur dans le secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif a permis que tous les salariés puissent bénéficier des mesures Ségur mettant un terme à des tensions légitimes.

Ces mêmes équipes ont œuvré au quotidien, tout comme les groupes locaux, pour faire que chacun puisse pleinement vivre sa citoyenneté. L'inclusion est le fil rouge de notre ADN associatif.

"Il faut revoir nos logiciels de pensée : les personnes avec des incapacités ou des déficiences ne sont en situation de handicap que lorsqu'elles rencontrent des obstacles à leur participation sociale, expose un maître de conférences et sociologue spécialiste du paralympisme. Le handicap est un désavantage social que la société doit compenser en créant les conditions de l'inclusion de tous."

Même si les Jeux paralympiques ont mis en avant le handicap sous le prisme déformant de personnes handicapées « surtechnologisées », ne faut-il pas retenir que Voir Ensemble doit aussi être proactive et un acteur clé dans l'élaboration et l'utilisation des outils technologiques de demain ?

Permettre à la science fondamentale d'être déclinée en science appliquée dans nos établissements et services, notamment ?

Ainsi, après l'Impulsion de la 1ère journée nationale « Recherche et innovation » fin 2023, Voir Ensemble souhaite être identifiée comme un centre ressource de la déficience sensorielle et plus particulièrement de la déficience visuelle. Elle a inauguré son Comité éthique et son Conseil scientifique au mois d'octobre, aux fins d'encadrer les travaux de recherche et d'innovation en veillant à la place des premiers concernés, les personnes déficientes visuelles elles-mêmes, ainsi qu'au respect de leur dignité.

Voir Ensemble est également l'un des piliers fondateurs du Campus Louis Braille qui a vu le jour au mois de décembre et dont la vocation est d'être un campus dédié à la recherche et l'innovation dans le domaine de la déficience visuelle et qui ambitionne de devenir un lieu où start-ups,

chercheurs, étudiants et personnes concernées par le handicap visuel, travaillent ensemble au développement de solutions concrètes favorisant l'autonomie et améliorant le quotidien des personnes malvoyantes ou aveugles.

Que tous, professionnels, personnes que nous accompagnons, travailleurs de nos ESAT, bénévoles, salariés du siège social, soient sincèrement remerciés pour leur investissement sans faille, qui confirme la position de Voir Ensemble en tant qu'acteur majeur de l'inclusion des personnes déficientes sensorielles.

Carole GODIN,
Directrice générale

5. ANNEXES

- Composition du conseil d'administration
- Liste des établissements et services
- 2024 en quelques chiffres
- Représentation de l'activité des établissements et services
- Qui fait quoi au siège ?
- Que proposent les groupes de VOIR ENSEMBLE ?
- Services rendus par le siège aux établissements et services
- Les représentations nationales

6. Glossaire

Agefiph :	Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
CCFD-terre Solidaire :	Comité catholique contre la faim et pour le développement-Terre Solidaire
CFPSAA :	Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et des amblyopes
CNCPH :	Conseil national consultatif des personnes handicapées
CNSLC :	Commission nationale Sports, Loisirs et Culture
Copam :	Comité permanent d'animation du Mouvement
Copes :	Comité permanent des établissements et services
CSI :	Commission Solidarité internationale
EA :	entreprise adaptée
Ehpad :	établissement d'hébergement pour personne âgée dépendante
ESAT :	établissements et services d'aide par le travail
Inja :	Institut national des jeunes aveugles
MDPH :	Maison départementale des personnes handicapées
OCH :	Office chrétien des personnes handicapées
PPH :	Pastorale des personnes handicapées
RGAA :	Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité.
RQTH	Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
SAE :	service d'appui à l'emploi
Safep :	service d'accompagnement familial et d'éducation précoce
S3AS :	service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation

7. 2024 EN QUELQUES CHIFFRES

- 2 000 adhérents
- Environ 50 groupes locaux
- 9 commissions / groupes de travail nationaux
- 38 établissements et services
- 496 salariés au 31 décembre 2024 (449.67 Équivalents Temps Plein)
- 2 000 personnes accueillies/accompagnées dans nos établissements et services

8. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION au 30 juin 2024

Bureau national :

Matthieu JUGLAR (président national)	non voyant
Lyvay BRINDLE (vice-président national - Mouvement)	non voyant
Patrick DEHAYNIN (vice-président national – établissements et services)	voyant
Françoise MAGNA (trésorière nationale)	voyante
Dominique ALLAIN (trésorier national adjoint)	voyant
Christiane AUDEBERT (secrétaire national)	non voyante
Marie-Claude CRESSANT (secrétaire national adjoint)	non voyante
Père Hervé ROLLIN (aumônier national)	mal voyant

Autres membres :

Yves BAUW	non voyant
Augustin BOUJEKA	non voyant
Marie Céline AFONSO CHANTEPIE	voyante
Jacques CHARLIN (président d'honneur)	non voyant
Angélique CLASSE	non voyante
Yves DUNAND	non voyant
Marie Paule GIRODET	voyante
Valérie HACCART	mal voyante
Bertrand LAINE	mal voyant
Victor LAVEDAN	mal voyant
Théo LENOBLE	non voyant :
Thibaut de MARTIMPREY	non voyant
Anthony MARTINS-MISSE	non voyant
Christian PUISSANT	mal voyant
Pissin THAN	non voyant

9. LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS et SAMSAH) :

Rémora 93 (Seine-Saint-Denis), (SAMSAH)

Rémora 95 (Val-d'Oise) (SAVS)

Rémora 77 (Seine-et-Marne) (SAMSAH)

Rémora 59 (Nord) (SAVS)

Rémora 62 (Pas-de-Calais) (SAVS)

SAVS Voir Ensemble 22

SAVS DV 53

PCPE (pôle de compétences et de prestations externalisées) :

PCPE adultes DV Saône-et-Loire

PCPE Adultes renforcée Nièvre

PCPE Gestion des Listes d'attente enfants

PCPE adultes 53

PCPE adultes renforcés 53

PCPE GLA liste attente 53

SAS (section d'adaptation spécialisée) :

SAS Handicap rare 53 à Laval

Dispositifs inclusifs :

Dispositif inclusif "vivre dans la cité " en Pays de Loire

IN CITE – dispositif d'Accompagnement à la Vie Partage (Gironde)

Dispositif Enfant Voir Ensemble 22

Services d'appui à l'emploi (SAE) :

Rémora SAE Hauts de France

Rémora SAE Bas Rhin

Service interrégional d'appui aux personnes déficientes visuelles (SIADV) de Bretagne

Service interrégional d'appui aux personnes déficientes visuelles (SIADV) de Normandie

Établissements d'éducation et d'enseignement adaptés :

Dans l'Allier, l'Institut des jeunes aveugles des Charmettes :

Section de première formation professionnelle (SPFP)

Service d'accompagnement familial et d'éducation précoce (SAFEP)

Service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation (SAAAS)

Dans la Nièvre : SAFEP et SAAAS

En Saône-et-Loire : SAFEP et SAAAS

En Mayenne : Service d'éducation et de rééducation à domicile pour aveugles et amblyopes (SERDAA)

SAFEP
SAAAS

Établissements et services de travail protégé (ESAT et EA) :

ESAT Renaissance, à Loos

ESAT le Domaine du Puch

Entreprise adaptée La Ferme de la Villeneuve

Établissements en fonctionnement continu :

Foyer Le Phare à Bordeaux (foyer d'hébergement – foyer de vie)

Foyer d'accueil médicalisé * de Beaubois, à Bourseul

Foyer d'accueil médicalisé et foyer de vie Notre-Dame de Terre-Neuve et ses deux annexes, le

Chêne Vert et les Amarres établissements

Foyer d'accueil médicalisé La Pyramide

Foyer de vie et FAM Le Bel Horizon, à Lamballe

La Résidence Saint-Pierre (EHPAD)

*désormais appelés établissements non médicalisés ou médicalisés tout ou partie

10. QUI FAIT QUOI AU SIÈGE ?

Les missions du siège de l'association sont nombreuses et il nous a paru intéressant de vous proposer ci-dessous une liste des services concrets qu'il rend.

En dehors de l'hébergement rue Mayet, que nombre d'entre vous connaissent bien, les principales missions du siège sont les suivantes :

Pour le Mouvement :

- Organiser/suivre la vie statutaire (conseil d'administration, bureau et assemblée générale), des commissions nationales et des COPAM et COPES, et autres groupes de travail (ex : commission plaidoyer, équipes projets du COPAM),
- Veiller au respect des statuts,
- Fournir les cartes de membres et les timbres annuels,
- Gérer et actualiser les fichiers des adhérents et des abonnés,
- Remplir les obligations d'une association reconnue d'utilité publique auprès de la préfecture (publication des comptes, envoi des rapports annuels, demandes d'autorisations d'emprunts...),
- Représenter l'association auprès des instances et des partenaires nationaux,
- Informer les adhérents et les responsables de groupes,
- Organiser/animer les formations et journées intergroupes
- Rédiger et envoyer les synthèses et les comptes rendus,
- Organiser la JNAA (autorisations, commande et envoi du matériel...),
- Participer aux assemblées générales de groupes,
- Accompagner la démarche de plaidoyer
- Accompagner le thème d'année
- Accompagner les conflits, problèmes et tensions pouvant apparaître dans les groupes
- Rédiger et fournir les outils de communication (Voir Demain, site internet, newsletter, plaquettes et documents divers, guide des adhérents, revue de presse...) et les informations importantes,
- Rédiger et proposer de nouveaux documents pour les groupes (livret d'accueil des nouveaux adhérents, chartes, livret thème d'année...)
- Gérer les comptes, en veillant à fournir tous les justificatifs nécessaires,
- Gérer les finances et les placements de façon sécurisée et optimisée,
- Établir le bilan financier,
- Négocier les assurances, refacturées à prix coûtant aux groupes
- Aider pour les subventions,
- Aider et signer les conventions de partenariat et les contrats d'engagement républicain
- Aider, voire prendre le relais, pour la trésorerie des groupes,
- Entretenir le partenariat avec l'ANCV (agence nationale pour les chèques vacances) :

Pour les établissements et services : (cf. liste complète en annexe) :

- Veiller à ce que les établissements et services restent dans la ligne du projet associatif,
- Assurer leur pilotage,
- Veiller à la démarche qualité,
- Mettre en place l'harmonisation des systèmes de gestion et de paie,
- Optimiser les ressources,
- Accompagner les plans d'économies,
- Veiller au respect des procédures internes (groupes et établissements),
- Accompagner les directeurs dans les réunions et rencontres importantes,
- Gérer les ressources humaines et les relations sociales,
- Minimiser les risques employeur,
- Régler les problèmes juridiques éventuels et de toutes natures,
- Suivre les relations avec les autorités de tarification (conseil départemental, ARS...)

L'ÉQUIPE DU SIÈGE

Une multitude d'autres tâches est réalisée par l'équipe de salariés du siège (vous pourrez retrouver leurs noms et missions en annexe) afin d'assurer un service et un accueil de qualité, de gérer au mieux les imprévus et les demandes variées des adhérents. Le Siège fait en sorte de ne jamais couper le lien avec les groupes, d'accompagner les établissements et services et d'assurer la continuité du travail. Un grand bravo pour leur adaptation et pour leurs prises d'initiative.

L'organigramme de l'équipe a été remanié et de nouveaux visages et interlocuteurs sont apparus. Il a été proposé dans le cadre du dossier de renouvellement des frais de siège.

L'architecture de l'équipe a été élaborée par « pôles de compétences », autour de la Direction générale :

- Pôle gestionnaire
- Pôle ressources humaines
- Pôle financier
- Pôle communication et développement
- Pôle patrimoine
- Pôle accueil et hébergement

Un certain nombre de nouveaux salariés ont rejoint l'équipe du siège et l'organigramme a été repensé et orienté en fonction des compétences en poste.

Direction Générale (depuis le 01/10/2023) : c.godin@voirensemble.asso.fr

Carole GODIN, Directrice générale, est chargée de mettre en œuvre le projet associatif et politique décidé par le Conseil d'administration. Elle coordonne l'ensemble des services du Siège et leurs liens avec les groupes, les établissements et services. Elle organise, en lien avec le Président, la vie statutaire de l'association en garantissant la conformité aux statuts. Elle est responsable de la tenue des finances et des règles s'imposant aux associations reconnues d'utilité publique et aux établissements, services médico-sociaux. Elle est aussi la cheffe de projet nationale du D.U.I.

Assistante de direction : j.caillot@voirensemble.asso.fr / assdir@voirensemble.asso.fr

Judith CAILLOT, assistante de direction, travaille en collaboration avec la Directrice générale et le Président, la Direction nationale des établissements et services, la DAF et la DRH.

Elle est chargée de toutes les missions en lien avec l'Assemblée générale et le Conseil d'administration. Elle assure le suivi des dossiers administratifs, des assurances, du suivi des legs et des assurances vie.

En lien avec Les banques, elle suit les procurations et révocations du Siège, des établissements et services et des groupes.

Elle assure notamment l'organisation de la JNAA et gère tout dossier avec les prestataires et fournisseurs pour le Siège.

Pôle gestionnaire :

Direction Nationale des établissements et services (recrutement en cours) :

Fin 2024, le poste, remanié, restait à pourvoir. Le collaborateur sera chargé de piloter l'ensemble des établissements et services et d'accompagner les directions de pôles dans les stratégies de développement et dans le quotidien, parfois complexes au regard des nouvelles modalités imposées par notre environnement très changeant. Il sera aussi le garant de la déclinaison et du respect du projet associatif au sein des établissements et services. Il formera un trinôme de directeurs « fonctions support » avec la Directrice des Ressources Humaines et la Directrice administrative et financière.

Pôle ressources humaines :

Direction ressources humaines : e.zenhter@voirensemble.asso.fr / rh@voirensemble.asso.fr

Emmanuelle ZENTHTER (arrivée le 12/02/2024), Directrice des Ressources Humaines est chargée de décliner la stratégie de l'association en matière de politique RH, d'accompagner les directions opérationnelles sur l'ensemble des sujets et enjeux RH.

Elle pilote le développement des RH avec la collaboration d'une équipe dédiée (gestionnaire de paie national, chargés de ressources humaines régionaux (RSE, QVT, développement des compétences, gestion des carrières...)

Elle anime le dialogue social (relations et négociations collectives, relations individuelles...).

Elle assure la cohérence et la fiabilité du système de paie avec des outils performants (SIRH)

Elle est associée à toute réflexion/projet induisant un risque humain.

Elle est la personne-ressource pour toutes les questions liées aux salariés.

Gestionnaire de paie : c.samb@voirensemble.asso.fr

Charles SAMB (arrivé le 04/12/2023), gestionnaire paie, réalise les bulletins de paie pour l'ensemble des salariés des trois REMORA Ile-de-France et du Siège. Il assure également un rôle de référent paie pour l'ensemble des établissements et s'occupe particulièrement de l'ensemble des paramétrages paie sur le logiciel GESSI. Il assure un lien avec les organismes (URSSAF, retraite, prévoyance, mutuelle...) pour fiabiliser au mieux les déclarations sociales nominatives (DSN) et le paiement de nos cotisations. Il travaille en étroite collaboration avec la DRH.

Pôle financier :

Direction administrative et financière : finances@voirensemble.asso.fr

Marlène CARREIRA, Directrice administrative et financière, assure l'analyse et le suivi financier de l'association, le lien avec le prestataire informatique. Elle répond à toute question des directeurs et des comptables en lien avec la gestion.

Elle pilote la comptabilité, garantit la fiabilité des comptes, l'établissement et la consolidation des états financiers, leur conformité aux procédures et aux normes comptables.

Elle gère et optimise la trésorerie (suivi des liquidités, optimise les financements, les placements et les opportunités fiscales, participe à des opérations stratégiques d'investissement).

Elle est associée à toute réflexion/projet induisant un engagement ou un risque financier. Elle est notre personne-ressource pour toutes les questions liées aux chiffres et aux finances.

Service comptabilité : t.alexis@voirensemble.asso.fr

Tony ALEXIS (arrivé le 08/01/2024), comptable, suit toutes les opérations de comptabilité du Siège et des établissements d'Ile de France. Il est également le contact privilégié pour la comptabilité des groupes dont il enregistre les comptes. Il réalise en lien avec la directrice générale les opérations de virements, les paiements, le suivi de tous les comptes de liaison avec les établissements et services.

Service comptabilité : comptabilite@voirensemble.asso.fr

Guillaume NGUYEN, comptable, assure toute la comptabilité des groupes. Il est en lien avec les prestataires pour les contrats d'assurance, les contrats téléphonie et copieur en regroupement d'achat, notamment.

Pôle communication et développement :

Coordinatrice communication et vie associative (depuis le 01/01/2025) : l.guillemard@voirensemble.asso.fr

Louane GUILLEMARD, gère le service communication et vie associative. En lien étroit avec la Commission Communication, le COPAM, la Commission Plaidoyer et la direction générale, elle assure la mise en œuvre de la stratégie de communication, de plaidoyer et de développement associatif (collecte de fonds et mécénat, développement du Mouvement...) et travaille pour ce faire avec son équipe communication,

dont elle a pris la charge suite au départ du responsable de la vie associative et du plaidoyer. L'équipe est composée de Sylvie THEZE, Pauline LEBRUN, Oumou MINTHE et Céline REBUFFE.

Elle est notre personne ressource pour le développement de nouveaux supports ou médias en termes de communication. Elle supervise la gestion du site internet, des réseaux sociaux et des outils digitaux.

Elle s'assure de la bonne utilisation de la charte graphique de l'association (logo, police...).

Elle coordonne et supervise les actions de militance et de plaidoyer de Voir Ensemble.

Responsable éditoriale : s.theze@voirensemble.asso.fr

Sylvie THEZE, responsable éditoriale, a réalisé en interne la revue *Voir Demain* avec pour chaque numéro un dossier sur un thème d'actualité valorisant des actions innovantes et originales des groupes et des établissements et services. Elle constitue une revue de presse électronique mensuelle à destination des administrateurs. Sylvie THEZE travaille en lien avec Dominique ALLAIN, tête de réseau, sur l'ANCV.

L'ancienne Responsable communication a fait le choix d'un départ progressif à la retraite (au 01/02/2025) et de faire évoluer ses missions pour devenir Responsable éditoriale tout en soutenant le changement de fonctionnement autour de la mission de communication, avant de quitter ses fonctions.

Chargée de mission vie associative et plaidoyer p.lebrun@voirensemble.asso.fr

Pauline LEBRUN (arrivée le 05/03/2025), chargée de mission vie associative et plaidoyer, participe au développement du Mouvement, de la vie associative de Voir Ensemble, au renforcement des relations entre les groupes locaux, dont elle est le contact privilégié, et les commissions nationales. Elle organise et/ou anime les formations propres au Mouvement (formation pour les nouveaux adhérents, pour l'utilisation du site internet, les ateliers informatiques...).

Elle contribue à porter et développer les actions de militance et de plaidoyer de Voir Ensemble et à accentuer la visibilité de l'engagement associatif, pour l'inclusion des personnes déficientes sensorielles.

Alternante en communication : o.minthe@voirensemble.asso.fr

Oumou MINTHE (arrivée le 11/09/2023), chargée de communication en alternance, aide à la mise en œuvre de la stratégie de communication en administrant les réseaux sociaux de l'association. Elle contribue à la réalisation graphique de supports de communication (flyers, affiches, visuels...) et participe à l'organisation d'événements internes ou externes à l'association. C'est elle qui a réalisé les documents de communication pour la campagne de recherche de nouveaux adhérents.

Volontaire en service civique : c.rebuffe@voirensemble.asso.fr

Céline REBUFFE (arrivée le 22/10/2024), volontaire en service civique d'octobre 2024 à juin 2025, a pour mission d'aider les groupes locaux d'Ile-de-France dans l'organisation de leurs activités et de renforcer les liens entre les groupes d'Ile-de-France et les services Rémora du pôle Ile-de-France.

Pôle patrimoine :

Assistant de gestion des « biens immobiliers – patrimoine » : j.bonvard@voirensemble.asso.fr

Jonathan BONVARD, assistant de gestion des biens immobiliers, travaille principalement en lien avec la Directrice générale, la DAF et le vice-Président en charge du Patrimoine.

Il est en charge de la création d'une arborescence informatique avec la numérisation de tous les documents papiers relatifs au patrimoine associatif ou biens loués (baux, plans, actes notariés...).

Il élabore une base de données recensant l'ensemble des éléments relatifs aux biens immobiliers de l'association, données situationnelles et descriptives des biens (cadastre, superficie, vétusté, calendrier et caractéristiques des travaux, chiffrage, priorités, historique des décisions...).

Il réalise des fiches travaux de suivi de chacun des biens.

Pôle accueil et hébergement :

Accueil : s.bouchelliga@voirensemble.asso.fr / courrier@voirensemble.asso.fr

Souad BOUCHELLIGA, secrétaire administrative (arrivée le 13/12/2023) assure les réservations de chambres et de salles, la facturation, l'accueil au siège, le standard téléphonique et le service d'envoi et de réception des courriers, l'actualisation des différents fichiers (adhérents, adresses, abonnés) dès que les informations sont adressées au siège, l'envoi de matériel à destination des groupes. Elle gère aussi les imprévus techniques et les interventions des entreprises de plomberie et/ou électricité en lien avec l'assistante de direction. Les adhérents qui le souhaitent peuvent bénéficier de l'hébergement, (sous réserve de s'y prendre à l'avance). Une dizaine de chambre est à disposition pour faciliter les réunions et les formations, moyennant quelques règles à respecter.

Didier VERNIEST : agent d'accueil est présent le week-end, les vendredis et samedis, il accueille les adhérents qui souhaitent bénéficier de l'hébergement. Il assure le ménage, les petits déjeuners et gère les imprévus en cas de panne d'ascenseur ou autres alertes incendie. Onze chambres sont à disposition pour faciliter les réunions et les formations.

Ménage, entretien : **Khadija EL HIRAK maitresse de maison** est présente en semaine du lundi au vendredi de 8H00 à 12H00 et s'occupe de l'entretien de l'hébergement et du bien-être des personnes en bénéficiant, de l'entretien des bureaux et des salles de réunion.

11. SERVICES RENDUS PAR LE SIÈGE AUX ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

Veille à l'application des orientations politiques contenues dans le projet de l'Association VOIR ENSEMBLE

Respect des valeurs de l'association centrées sur la participation des personnes, sur le respect de leur intégrité, de leur dignité, et sur une démarche d'inclusion sociale

Réalisation des spécificités défendues par l'association :

- Participation des personnes aux actes de leur vie et à la citoyenneté.
- Compensation du handicap sensoriel.
- Adaptation du cadre de vie.
- Développement de l'offre, des prestations et des modalités d'accueil.
- Développement de la pairaidance.

Gestion administrative

Intégration de tous les établissements et services sur la base SIRH nationale

Centralisation des assurances

Suivi des legs en lien avec les notaires

Études et négociations en cours : expertises comptables, commissariat aux comptes, flotte de véhicules

Échanges de bonnes pratiques

Suivi RGPD, révision de tous les documents internes et fournis à l'externe

Mise en place du dossier de l'utilisateur informatisé

Gestion et suivi du patrimoine, suivi des travaux, gestion des ventes

Action nationale pour les oubliés du Ségur, livre blanc, plaidoyer

Révision des statuts, dépôt au ministère de l'Intérieur

Ressources humaines / gestion du personnel

Comité social économique et CSE central

Bilan social, rapport annuel consolidé obligatoire (mise en place de tableaux communs utilisables par les établissements et services)

Accord égalité hommes/femmes et accord de génération

Analyse de la pénibilité et des fiches pour les salariés concernés

Les fiches de fonction types à décliner dans tous les établissements et services

Formation pour tous les cadres de direction et une harmonisation des procédures pour les entretiens professionnels

Suivi des entretiens professionnels et notamment état des lieux à 6 ans (obligation légale)

Plans de Développement des Compétences : suivi et l'attribution de l'enveloppe du Fonds Mutualisé de Branche octroyé par l'OPCO, supervision par le Siège national.

Mise en conformité de la mutuelle avec l'avenant 328 de la CCN66, négociation des tarifs et options surcomplémentaires

Négociations annuelles obligatoires (NAO)

Négociation des accords nationaux (protocole d'accord pré-électoral, ARTT)

Accompagnement pour les litiges/ruptures/prud'hommes

Accompagnement des directeurs pour le suivi des instances de représentation du personnel

Organisation des élections des représentants

Soutien de la Direction générale lors d'alertes des inspections du travail

Recrutements des directeurs et chefs de service en lien avec les directeurs

Conseil en management et veille juridique

Appui des directeurs dans la gestion des situations complexes

Harmonisation des paramétrages paie

Déclaration sociale nominative (formation groupée + pilotage national)

Harmonisation des congés

Mise en place des compteurs pour les congés

Tableaux de bord trimestriels, dont masse salariale

Refonte de l'ensemble des DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) des établissements et services

Mise en place du télétravail (charte interne)

Suivi des reclassements des salariés

Prise en compte de l'évolution des textes législatifs et administratifs liés au contrat de travail

Mise en place d'un référentiel de bientraitance, servant de base au processus d'audit croisé entrant dans les évaluations des établissements et services

Déclinaison des orientations stratégiques et d'axes prioritaires en matière de formation professionnelle par le Siège

Désignation de référents harcèlement par pôles

Négociation d'un accord sur la GEPP -gestion des emplois et parcours professionnels- (GPEC - gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences)

Réunions de travail régulières avec les chargés RH régionaux

Suivi de l'évolution du cadre réglementaire en matière de :

- Apprentissage
- Compte Personnel d'Activité
- Plan de Santé au Travail

Doivent être encore mis en place avec l'arrivée de la Directrice des ressources humaines :

Définition d'une politique RH précise et complète, déclinaison et accompagnement des directeurs au niveau des régions

Mise en place d'indicateurs (tableaux de bord) trimestriels encore plus approfondis, analyse et plan d'actions national, déclinables au niveau des directions des pôles (en cours)

Finalisation de l'harmonisation des trames des contrats

Poursuite du déploiement du SIRH (portail salarié notamment), dématérialisation de certaines tâches répétitives

Process national d'intégration des nouveaux salariés

Réalisation de logigrammes retraçant toute la vie professionnelle du salarié de son recrutement à sa sortie (qui fait quoi ? qui décide ? qui valide ?...), réflexion collective avec les directions de pôle, déclinaison sur les régions

Mise en œuvre d'une réelle politique Handicap

Développement de la communication interne (Newsletter RH mensuelle...)

Dématérialisation des DUERP

Suivi des remplacements, analyse – réflexion nationale, politique de réduction des coûts

Finances / comptabilité

Commission des finances présidée par le trésorier national de l'association

Commission Patrimoine présidée par le Vice-Président de l'Association

Nouveau plan comptable applicable au 1er janvier 2020 conformément au règlement n° 99-01 adopté le 16 février 1999 par le Comité de la réglementation comptable « relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ».

Mise en place d'une comptabilité analytique et d'un plan de compte analytique au niveau associatif

Hébergement externe des data du PGI

Supervision de l'organisation comptable et mise en place d'un planning annuel applicable à l'ensemble des collaborateurs.

Organisation et animation de la réunion des comptables deux fois par an

Mise en place d'une organisation collaborative et de bonnes pratiques

Accompagnement des comptables en fonction des demandes

Contrôle et accompagnement des comptables, renforcement si nécessaire

Gestion comptable ad intérim de comptables absents pour les ESMS

Mise en place d'une gestion financière avec reporting et analyse des risques financiers

Suivi des résultats par activité pour les structures de la gestion propre, mise en place de calculs de rentabilité

Supervision des travaux de clôtures en lien avec les experts-comptables des établissements et services.

Contrôle de la consolidation des comptes annuels et des annexes s'y afférant en lien avec l'expert-comptable national.

Production des informations pour la bonne exécution de la mission du commissaire aux comptes.

Réalisation des tableaux de bord de l'ANAP partie OG

Accompagnement dans la mise en place des CPOM

Assistance technique auprès des collaborateurs pour l'élaboration des budgets prévisionnels /EPRD

Contrôle et élaboration des comptes administratifs

Élaboration d'outils de contrôle et d'analyse

Suivi des investissements, élaboration des simulations, contrôle et suivi des amortissements

Suivi des emprunts

Suivi des investissements relevant de la commission patrimoine

Adaptation du travail du comptable aux évolutions de l'environnement numérique : Transfert sur les organisations de la saisie et du contrôle des obligations déclaratives (URSSAF/ Pôle emploi/ PAS/ Mutuelle/ Prévoyance/ retraite complémentaire/ Taxe sur les salaires/ DSN/ Formation Professionnelle/ Cadre normalisé/...)

Gestion administrative des accès aux plateformes ou sites : création et suppression de comptes utilisateurs (accès PGI/ Net entreprise/ Banques/ Chorum/ Harmonie Mutuelle/ AG2R/ Impots.gouv/ Urssaf/ CNSA/...)

Procédures pour les engagements de dépense

Refacturation aux établissements et services des achats centralisés

Avance de trésorerie à la demande des établissements et services

Travail sur les placements pour sécuriser

Développement des subventions et recherche de nouvelles ressources

Doivent être encore mis en place :

Centralisation de la trésorerie et la négociation nationale des emprunts

Dématérialisation des factures

Procédure de sécurisation des virements bancaires

Définition des bonnes pratiques en matière de cybersécurité

Démarche qualité (évaluation interne et externe)

Apprentissage de la démarche d'évaluation sur l'ensemble des établissements et services

Choix d'un évaluateur commun national pour faciliter l'harmonisation de la démarche et réaliser des économies

Harmonisation des préconisations d'amélioration continue de la qualité au regard de la cohérence de l'action associative

Charte qualité en cours

Contrôle de la cohésion des différents projets d'établissement entre eux, ceci afin de proposer aux personnes en situation de handicap accueillies des prestations éducatives, pédagogiques, préprofessionnelles, thérapeutiques, d'insertion dans le milieu ordinaire de qualité, d'encadrement, d'autonomisation, de socialisation et d'accompagnement en fin de vie et inscrites dans une continuité.

Participation à toutes les études sollicitées par les autorités de tarification et de contrôle auprès des établissements (fonction support)

Participation à des manifestations (colloques, séminaires, conférences...) permettant de s'informer de l'état des recherches et des expériences en cours concernant tous les aspects de la prise en charge des personnes handicapées.

Programmation jusqu'en 2025 des évaluations des établissements et services

Doivent être encore mis en place :

Formations dans toutes les structures sur la définition d'un événement indésirable, leur

déclaration, leur suivi. Acquisition d'un logiciel en réflexion (MS qualité ou autre). Le suivi des plans d'action qualité

Développement

Accompagnement pour la réponse aux appels à projets

Création d'un module de formation pour adultes « Mieux comprendre la déficience visuelle »

Formation de formateurs occasionnels labellisés

Engagement dans les équipes relais handicaps rares

Protocoles de partenariats et de coopération

Soutien à l'innovation : recherche de financements privés pour la réalisation des projets, support opérationnel aux actions, valorisation et essaimage des projets, collaboration avec le monde de la recherche

Participation à des actions nationales liées à la déficience sensorielle : sensibilisation du grand public, du monde de l'entreprise, des acteurs publics (Éducation nationale, Assemblée nationale...), co-pilotage d'une étude populationnelle sur les déficients visuels (Étude Homère)

Accueil et tutorat de jeunes en service civique afin de faire découvrir le secteur médico-social et susciter de possibles vocations

Développement du bénévolat en établissements afin de concourir au maintien du lien social des personnes accueillies

Soutien au développement de la pairaidance

Partenariat avec l'Agence nationale des Chèques-Vacances : aide aux départs en vacances des personnes accompagnées et des salariés de l'association sous conditions de ressources

Dispositif « exception handicap » : suivi au national par le siège de la transcription de documents adaptés spécifiquement à la déficience de chaque élève accompagné par nos établissements et services (IJA, SAFEP-S3AS, PCPE...)

Démarche plaidoyer, soirées du plaidoyer ...

Création d'un livret d'accueil des adhérents et d'une base documentaire de la vie associative

Création d'une formation de présentation de l'association pour les nouveaux adhérents et d'une formation pour les membres des comités des groupes et des commissions

Création d'une charte du bénévole en établissements et services

Réalisation d'une campagne de promotion des métiers du médico-social en janvier 2023

Co-organisation d'une journée de sensibilisation des députés et des collaborateurs à l'Assemblée nationale dans le cadre de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

Lancement d'une campagne de recherche de nouveaux adhérents en 2024 afin de promouvoir l'engagement associatif à Voir Ensemble

Doivent être encore mis en place :

Création d'une stratégie de recherches de fonds privés pour soutenir l'innovation et le financement de projets répondants à des besoins non encore satisfaits par les acteurs du secteur

Développement de nouvelles modalités d'intervention de la vie associative afin d'apporter une aide plus importante dans la vie quotidienne des personnes déficientes visuelles (faire ses courses, se déplacer, s'habiller...)

Communication

Création d'outils de communication

Validation de tous les documents de communication interne et externe par le siège et/ou le conseil d'administration

Site internet national : pilotage et actualisation du site comportant une partie importante sur les établissements et services et un espace interne permettant de diffuser les documents obligatoires, les annonces de postes à pourvoir, les accords négociés, les procédures et orientations à suivre, actualité du secteur

Création de sites spécifiques pour le développement des activités commerciales des ESAT

Réseaux sociaux : création de pages et valorisation des actions des établissements et services, information des personnes déficientes sensorielles et de leurs proches

Création de comptes sur les réseaux sociaux Facebook, X (ex- Twitter), LinkedIn et YouTube

Dossiers spécifiques (L'habitat inclusif, le médico-social, les innovations pour améliorer l'accompagnement, le vieillissement des personnes en situation de handicap, la prise en charge à tout âge) dans la revue nationale gratuite Voir Demain diffusée à tout le réseau de la déficience sensorielle

Revue de presse en direction de la gouvernance et de nos salariés sur l'actualité du secteur

Plaidoyer : campagnes de valorisation des métiers du médico-social, mise en place de formation interne sur les enjeux et l'actualité de la déficience sensorielle (accessibilité, mobilité, inclusion scolaire, habitat inclusif...)

Grâce à la marraine de l'association : médiatisation de la déficience visuelle auprès du grand public, du monde de l'entreprise, des acteurs publics (Unesco), valorisation des actions de sensibilisation et de plaidoyer, dynamisme et image rajeunie.

Création d'un compte sur Instagram

Doivent être encore mis en place :

Réflexion et travail sur un nouveau logo

Refonte du site internet

Coordination

Préparation et participation aux conseils d'administration, bureaux, assemblée générale, au comité permanent des établissements et services

Relations avec la préfecture (autorisations d'emprunts, patrimoine)

Mise en place d'un comité de pilotage pour les actions en gestion propre

Réunions régulières pour impulser auprès des directeurs les directives nationales

Réunions thématiques téléphoniques pour les directeurs en plus des réunions générales pour tout dossier demandant une position rapide

Coordination du calendrier et des actions de formation au DUI

12. QUE PROPOSENT LES GROUPES DE VOIR ENSEMBLE ?

Dans les groupes de VOIR ENSEMBLE, il est possible aux adhérents de bénéficier :

- ✓ Des activités sportives, culturelles et de loisirs (randonnées, voyages, pétanque adaptée, showdown, bridge, coinche, jeux de société, chant choral, théâtre, gymnastique, tandem voyant/non-voyant...)
- ✓ De formations à l'informatique et aux logiciels adaptés
- ✓ De présentation de matériels nouveaux facilitant la vie quotidienne des personnes ayant une déficience visuelle
- ✓ De visites culturelles (musées, châteaux, etc.)
- ✓ De rencontres à dimension culturelle et chrétienne (partage d'Évangile, pèlerinages, célébrations...)
- ✓ De prêts de livres audio ou braille
- ✓ D'actualités sociales concernant la déficience visuelle
- ✓ D'informations concernant des demandes très diverses : école de chiens-guides, donneurs de voix, sociétés de matériels spécialisés...
- ✓ De conférences sur des thèmes divers (relooking, les huiles essentielles...)
- ✓ De transports organisés avec des chauffeurs bénévoles pour participer aux activités (très important en milieu rural)
- ✓ D'achats groupés de matériel adapté (très chers)
- ✓ De cours de braille
- ✓ D'être accompagné dans les démarches nécessaires à la reconnaissance du handicap ou à l'obtention des allocations ou des aides techniques
- ✓ D'être aidé dans le montage des dossiers administratifs
- ✓ D'être accompagné dans la recherche d'un emploi...

Certains groupes réalisent aussi gratuitement pour des non-adhérents :

- ✓ Des formations pour toute personne qui souhaite découvrir le matériel et les logiciels adaptés (très utiles aussi pour les personnes âgées qui perdent leur autonomie), mais aussi le matériel pour faire de la cuisine ou faciliter la vie quotidienne.
- ✓ Des sensibilisations à la déficience visuelle pour les partenaires locaux (interventions dans les écoles et les collèges, auprès des écoles de travailleurs sociaux, auprès des infirmières, dans les mairies, dans les offices de tourisme...)
- ✓ Des visites à domicile de personnes âgées ou isolées devenant ou devenues aveugles et ne pouvant se déplacer pour maintenir le lien social et rompre la solitude
- ✓ Des visites dans des résidences de personnes âgées, à l'hôpital ou en maison de convalescence
- ✓ Des animations dans les CCAS, les résidences de personnes âgées et les écoles
- ✓ Des démonstrations de circulation avec canne, avec chien-guide
- ✓ Des repas sous bandeau (repas dans le noir) pour découvrir la déficience
- ✓ Des journées/soirées de découverte de films en audiodescription
- ✓ Des journées de pratique d'activités mixtes valides/déficients visuels (course avec guide,

tandem, pétanque, showdown, curling)

- ✓ Des lotos et des tombolas ouverts aux habitants de la commune
- ✓ Des envois de matériels informatiques adaptés, de livres braille ou audio, de lunettes...
- ✓ Des interventions (sur demande des ARS, des mairies et conseils départementaux, des écoles et des universités) dans des colloques/conférences sur les thèmes du handicap, de l'estime de soi en situation de handicap, les sujétions liées au handicap, la discrimination, l'autonomie, etc.

13. REPRÉSENTATIONS NATIONALES

Notre association s'implique, vous le savez, dans de très nombreux organismes. Elle maintient aussi des conventions avec un certain nombre de partenaires. Chaque relation mobilise au minimum un administrateur. Il convient de souligner que, grâce à cela, nous apportons notre contribution sur de multiples plans. Nous n'aborderons ici que les points principaux à retenir résultant de certains de nos partenariats.

Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD Terre-Solidaire) :

Antonio Pirès et Nicolas Koukouma étaient nos représentants à l'assemblée générale du CCFD-Terre Solidaire.

Promesse d'Église : Marie-Claude Cressant nous représente.

Union nationale interfédérale des œuvres et des organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss) :

Cette fédération regroupe toutes les grandes associations et fédérations du secteur sanitaire et médico-social. L'Uniopss reste le premier porte-parole du secteur vis-à-vis des pouvoirs publics. Chaque projet élaboré par les ministères concernés fait l'objet d'une analyse et d'une prise de position, en concertation avec tous les groupements et les unions régionales qui constituent l'Uniopss.

La Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes (CFPSAA) :

Marie-Claude Cressant, Valérie Haccart, Bertrand Laine, Françoise Magna, Thibaut de MARTIMPREY nous représentent aux réunions du conseil d'administration et des commissions (accessibilité, formation professionnelle et emploi, médico-social) et participent ainsi aux grandes décisions concernant la CFPSAA.

Étude Homère :

Sylvie Thézé et Françoise Magna ont suivi les travaux et événements de l'étude Homère sur les personnes en déficience visuelle.

Conférence des évêques où nous sommes représentés.